

La lettre de Paul aux Galates

Église Évangélique Baptiste de
l'Orléanais - 2018

Christophe Hahling ; Thomas Poëtte

Introduction

Dans cette lettre, et comme son nom l'indique, l'apôtre Paul écrit aux habitants de Galatie. Il y a un débat parmi les spécialistes pour savoir qui sont précisément les destinataires de la lettre. Est-ce les habitants de la Galatie ethnique (autour de l'actuelle Ankara en Turquie) ? Ou les habitants du sud de la province romaine de Galatie (qui n'est pas la Galatie ethnique) ? La question est importante car selon la réponse qu'on donne à cette question, on date la lettre différemment, et on fait concorder différemment les deux voyages de Paul à Jérusalem mentionnés dans la lettre (Ga 1.18-20 et 2.1-10) avec les trois voyages à Jérusalem mentionnés dans les Actes (Ac 9.26-30 ; 11.29-30 et 12.24 ; 15.4-29).

La thèse selon laquelle l'apôtre envoie sa lettre aux chrétiens de Galatie ethnique (aussi dite Galatie du Nord) s'appuie surtout sur Actes 16.6 et 18.23 traduits respectivement : « ils passèrent par la Phrygie et le pays galate » ; « il repartit et passa successivement par le pays galate et la Phrygie » (traduction NBS). Or la grammaire grecque encouragerait plutôt à traduire : « Galatie phrygienne » et « région galate de la Phrygie ». Les travaux archéologiques sur les routes de l'Empire romain confirme le fait que Paul, en Actes 16 a dû passer par le sud de la Galatie, et non par la ville de Ancyre (l'actuelle Ankara). De plus, Actes 13 et 14 décrivent l'évangélisation de la Galatie du Sud, et non du Nord. Enfin, la thèse de la Galatie du Sud correspond mieux à ce qui est dit des voyages de Paul à Jérusalem dans le livre des Actes.

En effet, si il s'agissait de la Galatie du Nord, Paul y serait passé que après Actes 16, et il n'écrirait aux Galates qu'après ce passage. Or en Actes 16, Paul s'est déjà rendu trois fois à Jérusalem. Mais dans sa lettre aux Galates, il ne mentionne que deux venues dans cette ville (Ga 1.18-20 et 2.1-10). Pourquoi oublierait-il un de ces voyages à Jérusalem ? De plus, il ne mentionne pas la conclusion du concile de Jérusalem (Ac 15), qui pourtant sera un argument fort contre les adversaires de sa lettre (les non-juifs qui se convertissent n'ont pas besoin de se faire circoncire). En fait, le deuxième voyage à Jérusalem raconté en Galates (Ga 2.1-10) correspond mieux à ce qui est dit du deuxième voyage de Paul dans cette même ville dans le livre des Actes (Ac 11.29-30 et 12.24). Paul n'y fait qu'une rencontre *privée* avec les anciens de l'Église de Jérusalem. C'est aussi suite à une révélation divine que Paul effectue ce voyage (Ga 2.2 ; voir Ac 11.27-28).

Tout se passe en Galates comme si le concile d'Actes 15 n'avait pas encore eu lieu. Ce qui va dans le sens de la thèse de la Galatie du Sud, car avant Actes 15, Paul ne s'est encore jamais rendu en Galatie du Nord. Et si l'on traduit Ac 16.6 et 18.23 par « région galate de la Phrygie », alors Paul ne se rendra jamais en Galatie du Nord.

La lettre aux Galates aurait donc été écrite vers 48 après J.-C., depuis Antioche de Syrie (Ac 14.27-28), entre le premier voyage missionnaire (Ac 13-14) et le concile de Jérusalem (Ac 15). Galates serait ainsi la première lettre de Paul conservée dans le Nouveau Testament.

Sur le contenu du livre, on a parfois dit que la lettre aux Galates étaient une sorte de « brouillon » de celle aux Romains. Il est vrai qu'on y trouve déjà les thèmes fondamentaux de la théologie de Paul : le salut par la grâce seule, la justification par la foi, la question du rapport à la Loi de Moïse.

Mais ce qui fait la spécificité de la lettre, c'est ce qui motive sa rédaction. Des hommes, certainement venus de Judée, ont visité les Églises de Galatie, implantés par Paul, comme pour « compléter » l'Évangile apporté par celui-ci. En effet, ces hommes ne prêchent pas contre Paul et Barnabas, mais enseignent que pour être un bon chrétien, il faut aussi être un bon juif, c'est-à-dire se faire circoncire (voir Ga 5.2 ; 6.12-13) ; respecter certaines fêtes (4.10) ; et même respecter toute la Loi juive (3.2 ; 4.21 et 5.4). Ces « judaïsants » ne remettent pas frontalement en cause le salut par grâce, mais affirment que pour atteindre la perfection il faut pratiquer la Loi. Paul rétorque en disant que par leur prédication, ils se détournent et détournent les autres de l'Évangile. En prétendant compléter le salut par la grâce, ils l'abolissent pour un salut (impossible) par la Loi. L'apôtre les condamne donc vivement et exhorte expressément les Galates à se détourner de leur doctrine.

Pour aller plus loin, voir l'introduction à la lettre aux Galates dans la Bible d'étude version Semeur.

Structure de la lettre (proposée par la Semeur d'étude)

1.1-5 : adresse et salutation

1.6-10 : anathème

1.11-2.21 : l'exemple de l'apôtre Paul

- Paul, l'Évangile et Jérusalem : 1.11-2.10

- Pierre à Antioche et la défense de l'Évangile par Paul : 2.15-21

3.1-4.11 : la preuve par l'Écriture (verbes à l'indactif)

- Les enjeux fondamentaux : 3.1-5
- L'argumentation scripturaire : 3.6-4.11

4.12-6.10 : l'exhortation à vivre la liberté chrétienne, par l'Esprit (verbes à l'impératif)

- contre les adversaires de l'Évangile, pour la liberté en Christ : 4.12-5.12
- la vie selon l'Esprit : 5.13-26
- la pratique de la loi du Christ : 6.1-10

6.11-18 : authentification et conclusion de la lettre

- authentification : 6.11
- résumé personnel de Paul : 6.12-17
- salutation : 6.18

Galates 1

Structure :

v.1-5 : salutations

v.6-10 : anathème (malédiction) contre les faux enseignants

v.11-24 : Paul, l'Évangile et Jérusalem

Verset 1 :

Le mot « apôtre » signifie littéralement « envoyé ». Ici, il a déjà pris un sens technique ; celui des hommes envoyés par Jésus-Christ lui-même, et qu'ils l'ont vu après sa résurrection (voir aussi v.19).

Comparer cette salutation avec celles de l'épître aux Romains (Rm 1.1-7) et de la première aux Corinthiens (1 Co 1.1-3). Que peut-on en déduire pour celle aux Galates ? Quelle est sa spécificité ? On voit que Paul insiste sur l'origine de son apostolat (« non par des humains, ni par l'entremise d'un être humain »). Il semble donc que ce qui pose problème ici, ce n'est pas son apostolat en soi (comme le pensent certains), mais bien plutôt qu'il soit apôtre par appel de Jésus-Christ lui-même, et non par des hommes, notamment les autres apôtres de Jérusalem certainement (voir ce que Paul détaille dans la suite du chapitre et au chapitre 2 à propos de Jérusalem).

Verset 2 :

« tous les frères » : le terme est inclusif, il inclut aussi les sœurs. Il s'agit certainement des chrétiens de Antioche de Syrie, d'où Paul écrit certainement sa lettre (voir Introduction).

« Églises de Galatie » : Paul considère qu'il y a plusieurs Églises en Galatie. Cela montre que chaque communauté est une Église à part entière (voir par exemple Mt 18.20) et non un morceau d'Églises. C'est sur ce genre de formule que le congrégationalisme (ecclésiologie baptiste, entre autre) se fonde. Le congrégationalisme insiste sur le fait que chaque Église locale est pleinement Église, et sur le fait que c'est toute la communauté qui doit discerner la volonté du Christ, et non seulement un pasteur, ou un conseil. (voir aussi v.22)

Le mot église en grec, ekklesia, est utilisé dans la Septante (traduction grecque de l'Ancien Testament) pour traduire le mot hébreu « assemblée » (par exemple en Dt 5.22 ; 9.10 ; etc.) Dans l'Ancien Testament, le terme désigne donc l'assemblée de Dieu, le peuple qui est en relation d'alliance avec lui, et il est toujours utilisé au singulier. Lorsque Paul l'utilise au pluriel dans Galates, c'est donc significatif : chacune des communautés de Galatie est en situation d'« assemblée du Seigneur ». Cela dit déjà quelque chose du rapport entre l'Israël ethnique et l'Église de Jésus-Christ. Mais nous y reviendrons au chapitre 4 de la lettre aux Galates.

Verset 4 :

« s'est donné » : on retrouve ici l'idée selon laquelle Jésus donne volontairement sa vie à la croix (voir par exemple Jn 10.17-18). Personne ne lui prend, c'est lui qui la donne, et ceci dans un but précis : pour effacer la dette de nos péchés, pour « nous délivrer du monde présent dominé par le mal ». Cela annonce aussi un thème majeur de la lettre, sur lequel Paul bâtira son argumentation contre les judaïsants (voir 2.19-20 ; 3.1).

« nous délivrer du monde mauvais » : les Juifs envisageaient le monde à venir comme un monde parfait, et le monde présent comme le monde du mal, du péché. En Jésus, le monde à venir s'est introduit dans le monde présent. Les Galates (et nous aussi) vivons donc toujours dans ce monde mauvais (ce « siècle »), mais plus selon ses règles.

Ici, en un verset, Paul a déjà posé les fondements sur lesquels il va tenter de ramener les Galates à la pureté de l'Évangile. Ce n'est rien de moins que la volonté de Dieu pour ce monde qui est en jeu.

Versets 6-7 :

Paul a l'habitude, comme il est de coutume à l'époque, de poursuivre après les salutations par un mot de reconnaissance et de prière pour ceux à qui il s'adresse (voir Rm 1.8ss ; 1 Co 1.4ss ; Ph 1.3ss ; Col 1.3ss ; 1 Th

1.2ss ; 2 Th 1.3ss ; Phm 4ss). Ici, ce n'est pas du tout le cas. Il prononce même des malédictions.

Dès ce verset 6, les mots de Paul sont très durs : ils accusent les Galates de se détourner, et de passer à un autre évangile, une autre bonne nouvelle (le verbe en grec, désigne généralement la désertion d'un soldat, ou la « conversion » d'une école philosophique à une autre). Comme nous l'avons mentionné en introduction, et comme nous le reverrons dans le corps de la lettre, ce n'est certainement pas ainsi que les Galates et les judaïsants envisageaient les choses. En « ajoutant » à l'Évangile prêché par Paul et Barnabas, ils s'imaginaient progresser vers la perfection. Mais dès le début de la lettre, Paul donne un autre regard sur ce qu'ils font : compléter, c'est se détourner, c'est adhérer à un autre évangile.

Et en se détournant du message annoncé par Paul, c'est de Dieu lui-même qu'ils se détournent.

Versets 8-9 :

On voit ici que ce qui importe, ce n'est pas de suivre Paul, un ange, ou n'importe qui d'autre. La norme, c'est l'Évangile de Jésus-Christ, et c'est à la lumière de cette norme que tout doit être examiné, y compris donc les paroles de Paul et même des anges ! Il s'agit donc de ne pas se laisser impressionner par quiconque ou quoi que ce soit, mais de confronter tout enseignement à la Bonne Nouvelle.

En effet, quiconque enseignerait à se détourner de l'Évangile de la grâce doit être anathème. Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est une notion qui vient de l'Ancien Testament (Lv 27.28-29 ; Dt 7.26) mais qui est aussi connue du monde grec. Une chose, un animal ou une personne qui porte l'anathème est vouée à Dieu, et doit disparaître. Il est interdit d'avoir des contacts avec tout ce qui porte l'anathème.

Le fait que Paul exprime un anathème général et universel montre qu'il n'a pas d'animosité personnelle contre les faux-enseignants. Il dénonce leur œuvre de perversion.

L'insistance et la répétition au verset 9 montre la gravité de la situation.

Verset 10 :

Le lien entre le verset 10 et les versets qui précèdent n'est pas évident. Le plus naturel, il me semble, est de comprendre qu'au vu de ce que Paul a dit aux versets 8 et 9, on ne peut plus l'accuser de chercher à plaire aux êtres humains. Certainement que les « judaïsants » avaient dit aux Galates que Paul, en « tronquant » l'Évangile (puisqu'il ne demandait pas aux non-juifs qui se convertissaient de se faire circoncire), cherchaient à plaire aux grecs, pour qui la circoncision était une abomination. Paul se défendrait ici d'une telle accusation en montrant bien que sa motivation

n'est pas de plaire aux hommes, mais de tout faire en fonction de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

« esclave du Christ » : l'expression est très forte et montre à nouveau que la théologie de Paul et son agir ne dépendent que de Jésus, et de rien d'autre.

Section 11-24 :

voir Actes 9

Versets 11-12 :

Ces deux versets constituent l'affirmation générale, que Paul développera ensuite de 1.13 jusqu'à 2.10.

« mes frères » : malgré la gravité du sujet, et de la situation que Paul dénonce en Galatie, il continue d'appeler les Galates « mes frères ». Bien qu'il ne s'adresse jamais aux judaïsants dans sa lettre, et qu'il considère ces derniers comme des « faux frères » (2.4), il n'en est pas de même des Galates. Même si ils se sont laissés séduire, ce sont encore des frères qu'il faut convaincre de revenir à l'Évangile.

« révélation de Jésus-Christ » : c'est le mot apocalypse qui est utilisé ici. Il dénote une communication provenant du ciel. On peut poser la question du sens du « de ». Faut-il comprendre « de la part de Jésus-Christ » ? Ou que Jésus est le contenu de la révélation. En relisant Actes 9, et en anticipant sur Ga 1.16, il faut répondre les deux. C'est une révélation de Jésus-Christ (contenu) par Jésus-Christ. Cela montre bien, contre les judaïsants, que Jésus n'est pas seulement la source de l'Évangile, mais aussi que l'Évangile, c'est Jésus. Il n'y a donc rien à y ajouter.

Versets 13-14 :

Dans ces deux versets, Paul revient un peu en arrière par rapport au moment où il a reçu cette révélation de Jésus-Christ. Et il revient sur un point dont les Galates ont déjà connaissance (« vous avez en effet entendu parler... »). L'apôtre leur rappelle qu'il connaît très bien le judaïsme, et de l'intérieur. Il marchait lui-même selon les règles de ce judaïsme. Et pour préserver le judaïsme, il persécutait l'Église de Dieu. À nouveau (voir 1.2), l'expression est la traduction de la formule « assemblée de Dieu » pour désigner le peuple de YHWH dans l'Ancien Testament. Ainsi, par zèle pour son peuple et ses traditions, Paul était en fait en train de chercher à détruire le peuple de Dieu. Il persécutait cela même qu'il voulait préserver ! La conversion de Paul est donc le passage d'une secte juive (les Pharisiens) à une autre (le christianisme). Mais une seule de toutes ces sectes (au sens sociologique, donc sans connotation péjorative) est appelée « assemblée de Dieu ».

Au verset 14, Paul insiste sur le fait qu'il était plus zélé et plus mature (dans le judaïsme) que ses confrères. Cela sous-entend qu'il a été bien plus avancé dans le judaïsme que ces judaïsants qui troublent les Galates et se pensent supérieur à Paul, en voulant compléter son message.

« tradition de mes pères » : Paul fait certainement référence à la tradition orale d'interprétation de la Loi (la Torah). Les Pharisiens avaient en effet développer une interprétation très stricte de la Loi, pour maintenir la pureté du peuple juif qui vivait à cette époque sous occupation romaine. En résumé, les Pharisiens appliquaient les règles de pureté normalement réservées aux prêtres en fonction dans le Temple à tout le peuple, et à tout le territoire. Et ces règles de pureté permettait de maintenir une séparation nette entre les Juifs et les étrangers, mais aussi entre les Juifs eux-mêmes : entre ceux qui respectaient scrupuleusement ce judaïsme, et ceux qui se laissaient « séduire » par la culture gréco-romaine. On est donc dans les mêmes problématiques que celles rencontrées par les Galates.

Versets 15-17 :

Paul reprend ici le langage des appels prophétiques de l'Ancien Testament, en particulier de Ésaïe 49.1, 6 (texte qui parle pourtant du Serviteur à venir, c'est-à-dire de Jésus) et Jérémie 1.5 (ici c'est de Jérémie dont il est question). Cela pourrait déjà évoquer le fait qu'il y a bien une continuité entre l'Évangile et l'Ancien Testament, mais ce n'est pas celle que les judaïsants défendent. C'est la continuité de la grâce de Dieu, non de la Loi.

16 : « révéler en moi son Fils ». J'ai déjà mentionné plus haut le fait que Jésus *est* l'Évangile.

« pour que je l'annonce comme une bonne nouvelle parmi les non-Juifs » : c'est la finalité de la révélation que Paul a reçu, l'annonce de l'Évangile aux non-Juifs. L'intégration des non-Juifs dans le peuple de Dieu, annoncé à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament, a maintenant eu lieu. Et cela remet en cause la séparation entre juifs et non-juifs que tentent de maintenir les judaïsants.

17 : « je suis parti pour l'Arabie » : cette phrase a fait couler beaucoup d'encre. Où Paul est-il allé exactement ? Dans quel but ? Combien de temps ? Les Actes des Apôtres n'en parlent pas, et même ici Paul ne donne aucun détail. D'après 2 Co 11.32, il semble que Paul se soit rendu dans le royaume de Nabatène, au sud de Damas, puisque Arétas, le roi de ce territoire, cherche à l'arrêter. En tout cas, si Paul ne donne pas plus de détails, c'est que ce passage en Arabie n'est pas important pour son argumentation. Ce qui compte ici, c'est qu'il ne soit pas aller à Jérusalem directement après la « révélation » pour faire valider son ministère par les apôtres.

Versets 18-20 : 18 : « Trois ans plus tard » : Paul passe sous silence ce qu'il a fait jusqu'à sa visite à Jérusalem (de même en 2.1). Cela montre avec force que le problème principal de cette section est le rapport entre Paul et Jérusalem, en particulier avec les apôtres de Jérusalem.

« pour faire la connaissance de Céphas » : il s'agit de Pierre. Céphas est son nom araméen. Le « pour faire sa connaissance » montre bien que Paul ne s'est pas rendu à Jérusalem pour être approuvé par Pierre.

« quinze jours » : cela semble mettre l'accent sur le peu de temps passé à Jérusalem.

19 : « je n'ai vu aucun des apôtres » : Paul met en avant son indépendance de Jérusalem et des apôtres. Il semble que les judaïsants devaient continuer d'accorder à Jérusalem la place qu'elle avait dans le judaïsme. Comme tout la pensée juive était centrée sur le Temple, qui était à Jérusalem, toute la vie juive s'organisait autour de Jérusalem. Mais Paul montre que le christianisme n'a pas un tel lien à Jérusalem.

« Jacques, le frère du Seigneur ». Voir Marc 6.3.

Versets 21-24 :

21 : « de Syrie et de Cilicie » : voir Actes 11.25-26. Paul ne détaille pas tout son travail entre ses deux visites à Jérusalem. Le point important (v.21) est toujours le même : l'indépendance de Jérusalem. Les Églises de Judée ne le connaissaient pas « personnellement » à cette époque.

22 : « en Christ » : que veux dire Paul ? Certainement que ceux qui unit fait l'identité des Églises de Judée, c'est le Christ et non pas leur judaïsme.

23-24 : Ici, Paul veut souligner auprès de ses destinataires que l'opposition entre sa prédication et ces judaïsants est très récente. Pendant ces 14 années avant sa deuxième venue à Jérusalem, les Églises de Judée approuvait sa prédication, et même « glorifiaient Dieu à [s]on sujet ».

Et nous ? Plusieurs thèmes abordés dans ce premier chapitre seront plus développés dans les autres chapitres de la lettre aux Galates, et mieux vaut attendre ces développements avant de tirer des conclusions trop hâtives pour nos vies.

Cependant, on peut déjà souligner la centralité de l'Évangile pour évaluer, juger, discerner les enseignements que l'on reçoit. On voit bien ici que l'enseignement des apôtres, qui nous est transmis à nous par le Nouveau Testament, a une valeur normative, car il provient de Dieu lui-même. Paul exhorte donc ses lecteurs, et nous devrions aussi l'appliquer, à passer tout enseignement au crible de cette Bonne Nouvelle transmise

par les apôtres. Tout ce qui retranche, ajoute ou modifie cette Bonne Nouvelle doit être rejeté, et ceux qui enseignent ainsi ne doivent pas être écoutés et suivis dans l'Église de Dieu. Il nous revient donc de bien connaître la Bible, pour développer notre discernement, et ne pas se laisser impressionner par une grande éloquence, ni même par des œuvres surnaturelles effectuées par ces enseignants (Paul dit bien que même si un ange venait enseigner autre chose que l'enseignement apostolique fondamental, il devrait être anathème).

C'est Jésus-Christ crucifié, et ressuscité par Dieu le Père, qui est le *centre* et le *contenu* de toute la Bonne Nouvelle en laquelle nous avons mis notre foi. Tout ce que nous pensons, disons et faisons doit donc être pour, et à cause, de Jésus-Christ.

ETUDE DE L'ÉPITRE AUX GALATES

Eglise Evangélique Baptiste de l'Orléanais, St Jean de la Ruelle, Café-Bible, janvier-juin 2018

2 :1-10 : Rencontre de Paul avec les autres apôtres

v.1: Les quatorze ans mentionnés ici font référence aux années soit depuis sa conversion, soit depuis sa première visite à Jérusalem (1 :18); ainsi, il s'est écoulé soit 14 soit 17 ans (car 1 :18 mentionne 'trois ans plus tard', donc plus tard que sa conversion, sans doute) depuis sa conversion sur le chemin de Damas jusqu'à cette rencontre plus longue avec les responsables de l'Eglise de Jérusalem. Ce voyage à Jérusalem est sans doute celui mentionné en Ac.11 :30 et 12 :25, qui a eu lieu autour de l'an 46. Selon d'autres spécialistes, ce serait le voyage cité en Ac.15 :2-4, la fameuse 'conférence de Jérusalem', mais Ac.15 semble plutôt une concession ultérieure à la sensibilité judéo-chrétienne, sans faire de compromis avec la nature essentielle de l'Évangile sur laquelle tous les dirigeants étaient du même avis (NCB, p.1148). Barnabas est mentionné au v.13 et en Ac.4 :36, et Tite au v.3 et en II Cor.2 :13.

Le fait que Paul mentionne qu'il s'y est rendu '*par suite d'une révélation divine*' (v.2) est là pour montrer clairement que **ce n'est pas sous la pression ou la critique, ou pour obéir à quelqu'un**, fût-il un responsable, **mais parce que Dieu l'y avait poussé** ! Cela confirme 1 :1 qui affirmait clairement qu'il n'avait pas été appelé apôtre par la volonté d'un homme, mais par Dieu seul. Peut-être cette révélation était-elle la prophétie d'Agabus sur la famine (Ac.11 :28) et sa conséquence : l'envoi de secours pour les chrétiens pauvres de Jérusalem (Ac.11 :29-30 ; Gal.2 :10), mais peut-être était-ce une révélation personnelle reçue par Paul ?

En tout cas, Paul a désiré exposer parmi des personnes influentes de l'Eglise de Jérusalem l'Évangile qu'il prêchait aux païens (v.2), et ceci même si pour lui le fait que ces gens aient été importants ou non lui importait peu (cf.v.6). Il ne voulait en effet pas que '*tout son travail passé ou futur soit compromis*' (v.2b, Bsem, d'autres versions parlant d'une course inutile, qui est notre tâche, notre pèlerinage terrestre en lien avec notre mission). → **Un principe pour nous : même si nous sommes convaincus d'une chose par le Seigneur, il est parfois bon de se plier à des règles humaines et d'expliquer notre démarche auprès de personnes influentes de l'Eglise, 1°) par respect pour elles, et 2°) pour**

éviter de compromettre notre travail passé ou à venir pour le Seigneur dans ce domaine.

Les *'faux frères'* mentionnés au v.4 (litt. des *'pseudo-frères'*, d'après le grec) l'étaient à double titre : 1°) ils étaient encore enfermés dans un légalisme juif et donc finalement pas de réels chrétiens, et 2°) ils s'étaient introduits subrepticement, (*'furtivement'* - Bcol -, *'des intrus qui s'étaient infiltrés dans nos rangs pour espionner la liberté dont nous jouissons dans notre union avec Jésus-Christ'* - Bsem), et ceci *'avec l'intention de nous asservir'* (Bcol) (*'Ils voulaient faire de nous des esclaves'*, Bsem) : Paul affirme ici haut et fort sa liberté en Christ, et lui imposer des règles serait pour lui un compromis voire même un reniement de sa foi en la puissance libératrice du péché offerte par Jésus-Christ, ce qui explique sa fermeté sur ce sujet ; en effet, ce qui est en jeu dans ce débat, ce n'est ni plus ni moins que la vérité de l'Évangile soit maintenue pour vous' (v.5b)!

→ Questions pour nous aujourd'hui : jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour la défense du véritable Évangile ? Quelles sont les choses essentielles dans la foi en Christ, et quelles en sont les secondaires ? A partir de quand y a-t-il compromis avec la Vérité ? Y a-t-il encore des légalismes au sein de l'Église de Jésus-Christ au 21^{ème} siècle ap. J.-C. ? (...) (Il est à noter que Tite n'a probablement pas été circoncis (v.3), ce qui est aussi un gage de fermeté dans la vérité de l'Évangile, malgré les pressions exercées en ce sens par les judaïsants, les *'faux-frères'*).

A partir du v.6, Paul expose plus précisément **l'objet et le déroulement de sa visite à Jérusalem : la spécificité de sa mission, à savoir évangéliser les païens** (non-juifs).

Parmi les hommes *'les plus considérés'* (*'gens très influents'*, Bsem) (v.6), il y a bien sûr les trois apôtres considérés comme des *'colonnes'* (v.9), Jacques, Pierre et Jean (= la 'garde rapprochée' de Jésus lui-même, cf. leur présence par ex. à la Transfiguration ou lors de la résurrection de la fille de Jäirus). Ceci démontre **le respect qu'a Paul pour ses 'collègues' apôtres**, disciples du Christ, instruits par le Maître lui-même pendant trois ans (cf. Hébr.13 :7,17 sur le respect et l'obéissance pour les *'conducteurs'*).

< Néanmoins, il y a ici **un principe évangélique fondamental : 'Dieu ne fait pas de considération de personnes'** (v.6b, Bcol) (*'Dieu ne fait pas de favoritisme'*, Bsem - *'Dieu ne juge pas sur les apparences'*, Bfc) → Dieu n'a pas de 'chouchou' (cf. I Sam.16 :7 : 'L'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur', en lien avec le choix de David par Dieu comme roi). >

'Les points de ressemblance entre eux (Pierre, Jacques et Jean) et Paul sont triples : le même Évangile, une mission d'égale validité, et des résultats également probants par l'Esprit. Tout cela n'a jamais été mis en question. Seulement, maintenant, ces chefs ont reconnu publiquement que de même qu'ils avaient été désignés pour évangéliser les Juifs, de même Paul avait été chargé par Dieu de l'œuvre parmi les païens. Mais le message était le même des deux côtés. Par conséquent la main d'association donnée à Paul et à Barnabas fut également un gage d'accord' (NCB, p.1148). **Le mot employé ici pour désigner cet accord** (*'koinonia'*, en grec, v.9b, quand ils se sont *'serré la main'*) **exprime l'idée de solidarité et de communion fraternelle**, c'est celui qui est utilisé couramment pour **les relations fraternelles entre frères et sœurs de la Communauté chrétienne**, et qui est plus fort qu'une simple association liée à une activité commune dans un club sportif ou de loisirs, par ex. ; dans cette communion, il y a l'amour fraternel, la solidarité, l'entraide mutuelle. Oui, le ministère de Paul a ainsi été par ce geste pleinement accepté par les

autres apôtres, ce qui a certainement dû en gêner quelques-uns, parmi les plus judaïsants à Jérusalem !

→ Cet épisode scelle non seulement la communion fraternelle intense entre les apôtres (sur les bases communes de l'Évangile de la grâce), mais aussi la complémentarité des ministères : les uns vis-à-vis des Juifs, les autres vis-à-vis des païens ; il n'y a pas de concurrence dans les ministères, mais une **complémentarité** et aussi une **interdépendance**, car chacun respecte l'autre dans sa différence tout en ayant besoin de lui pour la tâche que lui ne peut pas accomplir. A réfléchir pour notre temps aussi ! ... La seule demande des trois 'colonnes' (qui n'était pas une revendication) n'était pas théologique, mais d'ordre pratique et social, à savoir aider les pauvres, ce que Paul avait mis de l'empressement à faire (v.10) ; cela aussi faisait partie de la solidarité entre frères et sœurs dans la première Église : **l'entraide** ! Nous savons par ailleurs que Paul organisera une collecte en faveur des chrétiens de Jérusalem ; cf. *I Cor.16 :1-4 ; II Cor.8-9* (deux chapitres entiers consacrés à cette question, c'est dire **son aspect non négligeable** !) ; *Rom.15 :26 ; Ac.24 :17*).

→ **'La foi nouvelle transforme moralement la vie et abat les barrières en se basant sur la grâce et sur la foi** ; elle ne repose pas sur l'appartenance à une race particulière, ni sur l'observation de certaines règles. **C'est une liberté 'en Christ'**, qui contraste avec l'esclavage *'sous la loi'*. **Théologiquement, les apôtres étaient d'accord**. Mais le nouvel état des choses devait maintenant amener à une révision de la façon de penser des judéo-chrétiens, aussi bien que transformer la vie morale des païens convertis' (NCB, p.1149).

2 :11-14 : Différend entre Paul et Pierre à Antioche

Cet incident entre Paul et Pierre à Antioche n'est pas si anodin, et c'est certainement la raison pour laquelle il est mentionné nommément par Paul dans sa lettre aux chrétiens Galates. En effet, **si Paul 'avait laissé passer' cet incident** - à savoir que Pierre était double dans sa conduite et qu'il 'préférerait' la compagnie des chrétiens d'origine juive que celle des chrétiens d'origine païenne - alors **cela aurait sous-entendu qu'un chrétien d'origine non-juive serait toujours considéré comme un chrétien 'de seconde classe'**, et donc en fin de compte que **la mort du Christ sur la croix n'était pas suffisante pour le salut de quiconque croirait en Lui** (ainsi, le *'tout est accompli'* de Jésus sur la croix - *Jn.19 :30* - serait faux ... et donc Jésus soit aurait menti, soit se serait trompé !).

'La rencontre face à face suggère que le but était d'éclairer le débat, et non de souligner une hostilité personnelle. *'Il était condamnable'* (v.11b) signifie que Pierre s'accusait lui-même par ses propres actions' (Moffat, cité par NCB, p.1149).

Nous ne savons pas quand Pierre est venu à Antioche, mais c'était sans aucun doute avant la fameuse conférence de Jérusalem (*Actes 15*), et les *'quelques personnes de chez Jacques'* (v.12a) n'avaient en tout cas pas été mandatées par lui (Jacques) pour parler et agir comme elles l'avaient fait (cf. *Ac.15 :24*). Nous devons aussi nous rappeler que Pierre était le premier apôtre à avoir assisté à une conversion de non-Juif au salut en Jésus-Christ, celle de Corneille (*Actes 10*), et qu'apparemment il vivait *'à la manière des païens'* (v.14b), donc sans se conformer à l'ensemble des rites juifs (essentiellement dans les aliments). L'erreur (le péché) de Pierre était grave pour plusieurs raisons :

1°) il niait la toute suffisance du sacrifice de Christ à la croix (en y ajoutant les rites juifs),

2°) il était hypocrite dans sa conduite (car avant que ces judaïsants ne soient arrivés à Antioche, il mangeait sans problèmes avec les chrétiens d'origine païenne),

3°) par son comportement, il en a même entraîné d'autres, dont le proche collaborateur de Paul, Barnabas (v.13), lui qui aurait dû être un exemple de foi, étant considéré comme une 'colonne' (v.9).

4°) il ne manifestait pas la pleine communion fraternelle entre tous les chrétiens, puisqu'en ne participant plus au repas avec les chrétiens d'origine païenne (v.12), il se détachait d'eux et niait en quelque sorte leur appellation de 'frères en Christ'. On peut d'ailleurs supposer que **lors de ces repas partagés, il y avait aussi la célébration de la sainte Cène** (ce qui était fréquent dans la vie de l'Eglise primitive, cf. Alan Cole, The Epistle of Paul to the Galatians, p.74-75), et **ne pas partager la Cène avec certains implique leur exclusion ou leur dénigrement comme ne faisant pas pleinement partie de la famille chrétienne !**

→ Pour Paul, un tel comportement signifiait 'ne pas marcher droit selon la vérité de l'Evangile' (v.14; on peut aussi traduire le mot employé - 'orthopodousin', en grec - par 'ne pas marcher correctement, sur la bonne route', ou bien 'ne pas faire des progrès', donc 'ne pas avancer dans la direction de la vérité de l'Evangile', cf. Arndt-Gingrich, cité par Cole, p.76).

→ **Quelles sont les implications de cela pour nous aujourd'hui ? (...)**

1°) **Nous ne devons pas retomber dans un légalisme**, après avoir accepté le sacrifice de Jésus sur la croix, libérateur de l'esclavage de notre péché.

2°) **Nous devons marcher d'une manière droite et non hypocrite**, double ou 'tordue'.

3°) **Nous nous devons d'être des exemples pour les autres**, dans notre vie chrétienne, et en particulier pour ceux qui sont plus jeunes dans la foi.

4°) **Nous ne devons pas faire de différence dans notre façon d'accepter les autres chrétiens**, et ne pas les exclure ou les juger parce qu'ils ont un arrière-plan différent ; en effet, tous ceux qui sont sauvés par le sang de Jésus-Christ sont enfants de Dieu !

→ Cet épisode entre Paul et Pierre, deux apôtres 'monuments' de la Parole de Dieu (ils ont l'un et l'autre écrit des lettres fondamentales pour la foi des chrétiens de toutes les générations) nous montre aussi l'aspect humain de ces hommes, qui peuvent être faillibles dans leur conduite, et devrait ainsi nous éviter à les 'encenser' d'une manière qui serait idolâtre et contraire à l'esprit de l'Evangile de Jésus-Christ, seul digne d'être adoré et suivi dans tout son comportement et toutes ses paroles.

→ Cet épisode relaté ici nous montre également la diversité du Corps de Christ, l'Eglise, et la manière de résoudre un conflit entre chrétiens nés de nouveau : dans la vérité, mais aussi dans l'amour. En effet, **Paul a osé réprimer Pierre** (toute 'colonne' qu'il était, lui qui avait été le premier parmi les apôtres à prêcher après la Pentecôte - Ac.2), **non par orgueil mais parce que la vérité de l'Evangile était en jeu** (→ osons-nous tenir tête à des personnes - même considérées et estimées par les hommes - si elles dévient de la vérité de l'Evangile ? Mais non par orgueil, mais par amour et en douceur ?). Et **Pierre n'a apparemment pas résisté aux paroles de Paul, il était sans doute assez humble pour accepter son erreur et s'en repentir** → un modèle pour nous, quand nous avons commis des fautes !

2:15-21 : Christ ou la Loi ; la vie nouvelle ou la mort

Nous ne sommes pas sûrs si les paroles à partir du v.15 font encore partie de celles prononcées par Paul à l'encontre de Pierre, ou bien si elles sont générales pour tous les chrétiens de la Galatie, en particulier ceux d'origine juive. En tout cas, elles introduisent déjà, par leur contenu, les chap.3 et 4 qui parlent de la loi et de la foi (cf. Cole, p.78 ; cf. note Bsem s/ v.15).

'Nous qui sommes Juifs d'origine, nous ne faisons pas partie de ces « pécheurs » que sont les païens. Cependant, nous avons compris que l'on est déclaré juste devant Dieu, non parce que l'on accomplit les œuvres que commande la Loi, mais uniquement par la foi en Jésus-Christ' (v.15-16a, Bsem) : par ces paroles claires et simples, l'apôtre **'remet les pendules à l'heure' concernant la justification devant Dieu et donc le salut**. Paul, aussi bien que Pierre, avaient compris que seule la foi en Christ leur permettait d'être en règle aux yeux de Dieu (cf. le '*nous qui sommes Juifs de naissance*' du v.15a). Pour cela, il cite Ps.143 :2 ('*aucun vivant n'est juste devant Dieu*') et dit la même chose qu'en Rm.3 :20. Ainsi, on ne peut pas retomber sous le joug de la loi après en avoir été délivré par la foi en Christ ; si les bonnes œuvres suffisaient à assurer le salut, alors le Christ serait mort en vain (v.16b).

v.17-18 : 'Si Paul lui-même, comme chrétien, permettait à la loi de lui donner des ordres, alors qu'il en a été délivré par Christ, il se condamnerait vraiment lui-même. **Revenir à la loi, c'est le vrai péché** (comme Pierre le sait bien) ; **s'attacher à Christ par la foi, c'est le seul salut**'. On dit que Christ aurait favorisé le péché des Juifs convertis (en devenant le '*serviteur*' - Bcol - ou le '*complice*' - Bsem -, v.17b), c.-à-d. leur violation de la justice légale (l'enseignement de Paul serait ainsi accusé d'abaisser la justice de la loi et de déshonorer Christ). Mais violer une loi juive n'équivaut pas à être un malfaiteur ou un transgresseur de la volonté de Dieu. La vive dénégation de l'énergique '*certes non !*' (v.17c, cf. Gal.3 :21) vient rompre cette argumentation spécieuse' (NCB, p.1150). Ainsi, 'Paul veut dire que **le véritable péché n'est pas l'irrespect des lois juives touchant la nourriture, mais le retour à la loi comme garantie de salut**' (La Bible déchiffrée, p.602).

v.19-20 : '*je suis mort à la loi*' : 'par la mort du Christ, le croyant meurt à la logique ou au principe de justification de la loi, ce que Paul explicitera en 3 :12-13 ; **'crucifié avec le Christ'** : 'en la personne du Christ, le représentant juridique du croyant, qui a été condamné à sa place à la croix' (cf. Gal.6 :14) (Note Bsem). Ce v.20 a souvent été utilisé par des prédicateurs, il est un des textes centraux de cette épître aux Galates.

'Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi' : cela signifie deux choses :

1°) **La toute suffisance et l'efficacité de l'œuvre de Christ** ; il n'y a rien à ajouter à ce que le Christ a accompli pour nous à la croix (donc pas non plus des œuvres de la loi juive).

2°) **Une exhortation forte à la sanctification personnelle du chrétien** ; 'ce n'est plus le moi qui règne en Paul, mais Christ vit dans sa propre vie. C'est cela, l'union avec le Christ. C'est la relation intime au suprême degré, que le chrétien a avec le Seigneur Jésus' (NCB, p.1150 ; cf. Cole, p.82, pour ces deux significations).

La fin du v.20 est une vibrante confession de foi de Paul : **le sens de sa vie se trouve en Christ**, en qui Paul a placé sa confiance (foi), et qui l'a aimé au point de se donner pour lui. → **Puissions-nous témoigner de cela auprès de notre entourage, ... et puissions-nous vivre de cela dans le quotidien de nos existences** : vivre en ayant placé notre confiance totale en Christ, en confessant son œuvre d'amour pour nous et en nous.

Puis Paul conclut ce passage en résumant : **revenir à la loi, c'est rejeter la grâce de Dieu** (v.21a), car si l'obéissance à la loi pouvait nous faire obtenir la justification, alors la mort du Christ serait vaine et inutile. → **Rajouter des choses** (obéissance à la loi, œuvres) à l'œuvre du Christ sur la croix, c'est déclarer sa mort vaine et inutile ... et c'est tout simplement nier son œuvre rédemptrice ! C'est ce que Paul ne voudrait pas.

3 :1-5 : Par la loi ou par la foi ?

v.1 : Paul accuse les Galates d'être '*insensés*', c.-à-d. faciles à duper ou manquant de discernement, et non pas stupides de nature. En effet, ils semblent vouloir retourner à la loi, de laquelle ils viennent de se libérer en acceptant Christ. En fait, **'après avoir débuté dans la vie chrétienne par la foi et grâce à l'action du Saint-Esprit, ils pensent atteindre la perfection** (la '*bénédition*' de 3 :9, la '*promesse*' de 3 :16,21 ; 4 :28, ou '*l'héritage*' de 3 :18 ; 4 :1,7,30 ; 5 :21) **en mettant en pratique la loi** grâce aux ressources de l'homme livré à lui-même' (note de section, Bsem). Ils ont été '*fascinés*'(Bcol), '*envoûtés*'(Bsem), comme s'ils avaient été aveuglés par une sorte de magie malfaisante, au sens métaphorique du terme. Et '*pourtant*', dit-il, '*la mort de Jésus-Christ sur la croix a été clairement dépeinte à vos yeux*'(Bsem) (*v.1b*, le participe passé qui parle du '*Christ crucifié*' indique que cet acte est encore valable au présent). Ceci nous fait penser à l'aveuglement des Israélites décrit en *Rom.11 :1-10*, toujours concernant l'œuvre de Christ. → Combien de gens, de nos jours, sont aveuglés par toutes sortes de philosophies, de courants de pensée, de religions, ou par l'argent, le pouvoir, divers plaisirs, et ne réalisent pas qu'ils sont '*malheureux, misérables, pauvres, aveugles et nus*', selon *Ap.3 :17* ! → Et combien de chrétiens prennent le même chemin que les Galates, en ne vivant plus selon les principes du Seigneur mais selon leurs propres efforts, humains et charnels ?

La 'simple question du v.2 va maintenant être suffisante pour convaincre les Galates de la folie de leur attitude : **comment leur vie chrétienne a-t-elle commencé ?**' (Cole, p.89).

Il y a ici une relation entre la réception de l'Esprit par les Galates et le Christ crucifié et ressuscité ; les deux sont intrinsèquement liés (cf. *Ac.2 :38 ; Eph.1 :13*). Et *l'Esprit est le don du Seigneur en réponse à la foi, et non aux œuvres.*

Il y a une antithèse entre le début et la fin, au v.3 : *si les Galates ont commencé leur vie chrétienne par l'Esprit, il est impensable et illogique de terminer par la chair* (la Bsem traduit par '*en comptant sur vos propres ressources*'). ! Plus tard dans l'épître, il sera de nouveau question de la chair et de l'Esprit : les '*œuvres de la chair*' et le '*fruit de l'Esprit*' (*5 :16-25*). En fin de compte, cela reviendrait à dire que toutes leurs expériences avec Dieu sont vaines, inutiles (v.4) ; ces expériences sont sans doute les miracles dont ils ont été l'objet, mais peut-être aussi et surtout les persécutions qu'ils ont subies : c'est comme si leurs souffrances avaient été inutiles ! 'Le fait de dire '*si encore c'était pour rien*' (*v.4b*, Bsem) est soit une formule soulignant la gravité de l'attitude des Galates, soit une expression de confiance qu'ils changeront d'attitude (cf. *5 :10*)' (note Bsem). Mais cette question est laissée en suspens ...

Puis le v.5 conclut cette série de questions rhétoriques en soulignant l'action fondamentale de l'Esprit dans la vie des croyants, aussi bien par les miracles opérés qu'en général ('le mot employé pour l'Esprit qui est '*donné*' ou '*accordé*', dans le grec classique, signifie soit 'donner généreusement', soit 'soutenir', 'aider'. L'un et l'autre de ces sens pourrait convenir ici pour décrire le Paraclet au chrétien', cf. Cole p.91). Oui, c'est à Dieu que revient l'initiative du don de l'Esprit, comme celui de la croix ; par contre, la seule réponse humaine qui convienne à ce don est la foi. → Ainsi, ici est souligné avec force l'un des thèmes majeurs de l'épître aux Galates, à savoir le salut offert par la grâce de Dieu, au moyen de la foi, et non par l'obéissance et la pratique de la loi (*v.5b*).

→ Qu'en est-il pour nous, en tant que chrétiens ? Ces questions de Paul aux Galates (*v.1-5*) pourraient-elles aussi être posées à nous un jour ? (...) N'y a-t-il pas aussi parfois du légalisme dans les milieux évangéliques, dans le processus de sanctification chrétienne ?

'Est-ce en comptant sur vos propres ressources que vous allez parvenir à la perfection ?' (v.3b, Bsem.) = 'pensez-vous devenir parfaits (le processus de la sanctification) par vos propres efforts ?

3 :6-14 : l'exemple d'Abraham

'Pour un Juif, l'autorité d'Abraham était décisive. Paul montre que, théologiquement, Abraham fut accepté par Dieu par la foi et non par les œuvres. L'Écriture confirme ainsi l'Évangile de Paul et l'expérience personnelle des Galates' (NCB, p.1151). Abraham, comme les Galates, avait cru en Dieu, ... et *'cela lui fut compté comme justice'* (v.6b) : **la foi qu'avait Abraham a eu pour conséquence qu'il a été accepté et déclaré comme quelqu'un de juste aux yeux de Dieu, donc non condamné. 'Il eut confiance en Dieu, et Dieu le considéra comme juste en tenant compte de sa foi'** (v.6b, Bfc).

Jean Calvin le commente ainsi : 'Quand il dit que ce qu'Abraham a cru lui a été imputé à justice, il veut dire qu'est juste, celui qui est réputé tel envers Dieu. Or puisque les hommes n'ont point de justice en eux-mêmes, ils l'obtiennent par imputation, pour autant que Dieu leur impute pour justice la foi. Ainsi donc il est dit que **nous sommes justifiés par la foi, non pas que la foi mette en nous quelque habitude ou qualité, mais parce que Dieu nous accepte et nous a pour agréables'** (Comm. sur le NT, tome sixième, *Épîtres aux Galates, Éphésiens, Philippiens et Colossiens*, Labor et Fides, Genève, 1965, p.61). Et il poursuit en écrivant que 'la foi est la cause instrumentale de notre justice, car, à proprement parler, notre justice n'est rien d'autre que cette acceptation gratuite de Dieu en laquelle est fondé tout notre salut ... car **cette justice est un pur don de Dieu**, et non une qualité qui soit inhérente aux hommes ; on ne la possède que par la foi. Et cela ne se fait point par le *mérite* de la foi, en sorte que ce soit comme une récompense due, mais parce que nous recevons par la foi ce que Dieu nous donne de son propre mouvement et gratuitement ... Ainsi donc, ... **nous sommes justifiés par la grâce de Dieu ; Christ est notre justice ; la miséricorde de Dieu est la cause de notre justice ; la justice nous est acquise par la mort et la résurrection de Christ ; la justice nous est conférée par l'Évangile ; nous obtenons la justice par la foi'** (ibid).

Nous pouvons le dire encore autrement : 'Abraham est entré dans cette bénédiction particulière en réalisant qu'il ne pouvait rien faire de lui-même, le confessant et le 'déversant' à Dieu, et en comptant que Dieu fasse ce que lui ne pouvait pas faire. Voilà **le paradoxe de la foi**, aussi bien pour nous que pour Abraham. C'est en cessant d'essayer de faire quelque chose par lui-même, et en acceptant cette position d'humble et totale dépendance, qu'Abraham a été justifié' (Cole, p.91). 'En réponse à ses adversaires en Galatie, Paul déclare que c'est la foi d'Abraham, et non sa circoncision (Gen.17 :14), qui lui fut comptée comme fondement de son acceptation par Dieu ; cette foi est donc la base la plus sûre de l'alliance. La foi qui répond prend Dieu au mot (NCB, p.1151).

→ 'L'imputation à justice' est un vocabulaire comptable (ou juridique) : cela implique qu'au compte (positif) de la justice de Dieu, c'est la foi qui est mise, et non des quelconques œuvres de mérite ou de récompense. La justification, c'est le fait d'être 'rendu juste' aux yeux de Dieu.

Tout ceci explique pourquoi les vrais descendants 'naturels' d'Abraham ne sont pas les Juifs, mais les 'hommes de foi', c.-à-d. des hommes dont la position et la vie même découlent de la foi (v.7). De plus, il est intéressant de noter que la **Genèse déjà (Gen.12 :3) prévoyait l'inclusion des païens (non Juifs) dans la promesse**, mais ceci par la foi et non par la circoncision, comme le prétendaient les judaisants en Galatie (v.8), 'de sorte que ceux qui sont de la foi (traduction littérale) sont bénis avec Abraham le croyant' (v.9, Bcol). → Ainsi, 'le fondement de l'Évangile, qui est la foi, est le même maintenant, comme à cette époque. En réponse à la promesse de Dieu, Abraham crut ; en réponse à la

promesse de Dieu en Christ, par l'Évangile, les hommes sont appelés aujourd'hui à croire, et ainsi à recevoir la bénédiction de la justice qui leur est imputée' (NCB, p.1151).

En Dt.27 :11-26, il est question des diverses malédictions, avant les bénédictions de Dt.28 :1-14 ; et parmi ces malédictions prononcées à Moïse comme mot d'ordre pour le peuple d'Israël, il y a la dernière, qui englobe quasiment toutes les autres : *'Maudit soit quiconque ne respecte pas les paroles de cette Loi et néglige de les appliquer'* (v.26) ; ainsi, **ne pas respecter les paroles de la Loi de Dieu, négliger de les mettre en pratique, c'est se mettre sous la malédiction de Dieu** ; ce verset du Deutéronome est cité ici en Gal.3 :10. Et pour bien confirmer cela, Paul cite un autre verset de l'A.T., du prophète Habakuk : **'Le juste vivra par la foi'** (Ha.2 :4), verset d'ailleurs cité 3 x dans le N.T. : Rom.1 :17 ; Gal.3 :11 ; Hé.10 :38, ceci démontrant son importance capitale ; en effet, c'est finalement l'enseignement central de l'épître aux Galates, de même que celui de l'épître aux Romains, redécouvert par Martin Luther et qui a déclenché la Réforme : **c'est la foi qui rend juste, qui justifie, qui sauve**, et pas la Loi.

En effet, *'le régime de la Loi ne fait pas dépendre de la foi la justice de l'homme devant Dieu. Au contraire, il obéit à cet autre principe : c'est en accomplissant tous ces commandements que l'on obtient la vie'* (Gal.3 :12, Bsem), citant à la fin Lévit.18 :5, qui est **le pendant positif à Dt.27 :26** (texte également par Paul en Rm.10 :5) ; oui, **la vie s'obtient en pratiquant les commandements de Dieu**, d'après la Loi de l'A.T.

Puis Paul conclut cette péripécie en 'nouant la gerbe' : *'Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, étant devenu malédiction pour nous'* (v.13) ; et pour cela - comme à son habitude - il cite de nouveau un verset de l'A.T. : *'Maudit soit quiconque est pendu au bois'* (Dt.21 :23). Nous rendons-nous compte de cette vérité ? **Jésus-Christ, le propre Fils de Dieu, le seul Juste, a été maudit de son Père, par amour pour nous ! Certes, ce n'était que pour un instant, mais c'est quand même une vérité qui devrait nous faire frémir** : pendant un instant, lors de sa mort, Jésus a été abandonné de son propre Père ; voilà pourquoi il a d'ailleurs prononcé ces paroles, sur la croix : *'Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?'* (Mt.27 :46b, citant Ps.22 :2).

Le v.14 revient à Abraham et aux païens, mais en mentionnant que c'est par la foi en Jésus-Christ que la bénédiction donnée par Dieu à Abraham est également offerte aux croyants, et ceci **par la réception de l'Esprit**. Ainsi, Paul conclut ce qu'il avait commencé au début du chapitre 3, en mentionnant la vie par l'Esprit. Et 'la boucle est bouclée' !

3 :15-18 : La loi annule-t-elle la promesse ?

Paul est très pragmatique, et il prend des exemples de la vie de tous les jours (v.15, cf. 4 :1). Le mot grec 'diathéké' peut être traduit par 'testament' ou 'alliance' (l'ancien ou le nouveau testament peut être défini et traduit comme l'ancienne ou la nouvelle alliance, c'est la même chose). Dans ce passage, **Paul illustre la priorité de la promesse par rapport à la loi**.

En Gen.12 :7 ; 13 :15 ; 17 :7-8 ; 24 :7, il est fait mention de ces promesses à Abraham et à sa descendance (en Gen.12 :7 et 24 :7, il n'est question que de la descendance, car il n'y a pas de 'et'). Ces promesses sont pour la possession du pays de Canaan, l'importance numérique de la postérité d'Abraham, la permanence de l'alliance (Gen.17 :4-8). Par le singulier (*'une seule descendance'*), Paul désigne clairement Christ comme chef d'une nouvelle race : la promesse s'accomplit en une seule postérité, résumée en Christ. Ainsi, 'l'enseignement de Paul nous donne une clé de l'histoire qui marche vers son accomplissement en Christ, et vers l'union avec lui des 'hommes de foi' (cf. Gal.3 :7,9) qui héritent de la promesse' (NCB,

p.1152). Les différentes descendances (ou lignées) auquel Paul fait allusion au v.16 sont sans doute celle d'Ismaël et celle d'Isaac - cf. *Gen.17 :17-21* - sur lesquelles il reviendra en *Gal.4 :21-31* ; **Ce choix sélectif de la grâce pointe vers le Christ qui a rendu possible l'accomplissement des promesses en faveur des Juifs et des païens** qui croient et constituent ainsi l'unique descendance en Christ des enfants d'Abraham (*3 :29*) (note Bsem. sur 3 :16).

Ex.12 :40-41 nous mentionne ces 430 ans d'esclavage du peuple d'Israël en Egypte que mentionne Paul en *Gal.3 :17*. Remarquons aussi que Paul situe au même moment historique la sortie d'Egypte (la Pâque) et le don de la Loi au Sinäi. Le don ultérieur de la Loi n'a donc pas annulé et ne pouvait pas annuler les promesses données à Abraham, dit-il. **'En effet, si l'héritage du salut dépend de l'accomplissement de la Loi, il ne repose plus sur la promesse. Or c'est bien par une promesse que Dieu a accordé sa faveur à Abraham'** (*Gal.3 :18*, Bsem) !

Nous voyons ensuite juste avec les versets suivants à quoi sert effectivement la loi.

3 :19-29 : L'utilité de la Loi et l'universalité de la foi

La question du v.19 est très pertinente : **'Pourquoi donc la loi ?'** En quelque sorte, elle est venue en supplément des promesses, et aussi d'une manière temporaire, dans le but premier de **'mettre en évidence la désobéissance des hommes à l'ordre divin'** (v.19, Bsem), et ceci **'jusqu'à ce que vienne la descendance à qui la promesse avait été faite'**, à savoir donc jusqu'à la venue de Christ. C'est la raison pour laquelle Jésus a dit qu'il n'était pas venu pour abolir la loi mais pour l'accomplir (*Mt.5 :17* ; cf. *Jn.19 :30* : **'Tout est accompli'**, montrant ainsi l'accomplissement total en sa personne de la Loi de Moïse).

La loi a eu un caractère supplémentaire (aux promesses), et temporaire (jusqu'à ce que vienne Jésus-Christ, celui appelé au singulier **'la descendance d'Abraham à qui la promesse avait été faite'** (v.19)). Cette loi avait été promulguée à travers des anges (cf. *Ac.7 :53*, dans le discours du diacre Etienne, et *Héb.2 :2* : parmi les divers 'moyens' utilisés par le Seigneur - tels la création (*Rm.1 :18*), la conscience (*Rm.2 :14-15*), les prophètes (*Héb.1 :1*) il y a eu les anges. Mais la révélation complète de Dieu est donc venue en la personne de son Fils, Jésus-Christ (*Héb.1 :2-3*).

Le v.20 est assez difficile à comprendre ; le commentaire de la Bsem dit ceci : **'plus d'une partie en cause'** (ou **'le médiateur n'est pas médiateur d'un seul'**) : les « négociations bilatérales » entre Dieu et le peuple que mettent en évidence les montées et les descentes de Moïse au Sinäi (*Ex.19 à 40*) soulignent que l'alliance de la Loi dépend de l'obéissance du peuple. **'Dieu seul est en cause'** (ou **'tandis que Dieu est unique'**) : l'alliance de la promesse dépend de l'engagement « unilatéral » du Dieu « un » qui a « accordé sa faveur » (sa « grâce ») à Abraham (v.18). Autre traduction : **'or s'il y a eu un médiateur, il a été le représentant de plusieurs, mais Dieu est unique'**. La Loi n'est pas l'expression ultime et décisive du dessein divin car entre Dieu et le peuple, il y a eu respectivement les anges et Moïse (cf. 4 :3).

La question que l'on pourrait alors se poser est celle-ci : **'La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu ?'** (v.21a). Bien sûr que non, réplique Paul ; car si la Loi avait le pouvoir de donner la vie, c'est d'elle que proviendrait la justice ; et si elle n'en a pas la capacité, cela ne tient pas à elle-même, mais au péché qui habite intrinsèquement chaque être humain, selon le v.22 et *Rm.7 :13-14* (cf. *Rm.3 :9-20*) ; en effet, **'tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu'** (*Rm.3 :23* ; cf. *Mt.9 :12-13* : **'Ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin de médecin, mais les malades ... je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs'**, dit Jésus très clairement. → nous sommes donc tous 'logés à la même enseigne', pourrait-on dire !). Et la fin du v.22 dit aussi clairement ce que dit *Rm.3 :24* : par

la foi en Jésus-Christ et son sacrifice, les croyants sont justifiés, donc déclarés non coupables !

Les v.23-25 définissent la loi comme un 'gardien' et un 'pédagogue' (c'est le sens des mots grecs 'ephrouroumetha' du milieu du v.23 et 'païdagogos' du début du v.24) : 1°) gardien (ou 'surveillant') car la loi exerçait une sorte de surveillance, restrictive et disciplinaire mais aussi protectrice (cf. Cole p.107 pour cette précision), en attendant le Rédempteur ; et 2°) pédagogue (ou 'précepteur'), dont le mot désignait dans le monde gréco-romain un esclave chargé de surveiller les enfants, de les conduire chez leur maître d'école, d'avoir soin de lui et de lui donner une éducation morale, ces esclaves étant donc très estimés par les parents et respectés par les enfants (cf. *I Cor.4 :15*, où ce même mot 'païdagogos' est employé).

Notons toujours le '*afin*' ('*hina*' en grec ; ou '*pour*') du v.24 qui dénote **le but : être justifié par la foi** (= toujours le même dans les épîtres aux *Romains* et aux *Galates*). C'est donc tout naturellement que l'apôtre déduit deux choses :

→ **'La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce précepteur (pédagogue)' (v.25).**

→ **'Par la foi en Jésus-Christ, vous êtes tous fils de Dieu' (v.26),** 'en contraste avec le statut des pupilles sous tutelle. C'est une filialité totale, pas un état de mineur. L'expression paulinienne caractéristique '*en Christ*' signifie : uni à Christ personnellement' (NCB, p.1153) (*II Cor.5 :17 ; Eph.1 :3-14*, où cette expression '*en Christ*' revient souvent). Ce statut de fils de Dieu est donc valable non seulement pour les enfants d'Israël dont c'était le privilège (cf. *Ex.4 :2-23 ; Os.11 :1* par ex.), mais aussi pour les chrétiens d'origine païenne, comme le décrit aussi le v.28 (cf. *Gal.4 :6-7* sur le '*Fils*' et '*les fils*').

Le v.27 mentionne le baptême comme le signe visible du 'changement d'habit' opéré en acceptant le Christ dans sa vie. En effet, par son image de mort au péché et de résurrection en vie nouvelle (cf. *Rm.6 :3-11*), 'le baptême symbolise et scelle la fin d'une ancienne relation et le début d'une nouvelle' (Cole, p.110). 'L'image du changement d'habits est l'attestation du changement intérieur spirituel. Nous nous dépouillons des vêtements de la vie ancienne, pour être revêtus de la justice de Christ par le baptême de la foi (cf. la même image dans *Ps.132 :9 ; Es.61 :10 ; 64 :5 ; Za.3 :3*)' (NCB, p.1153). → **Sommes-nous toujours dignes, en tant que chrétiens ayant 'revêtu les habits de Christ', de ces beaux habits nouveaux que nous portons ? (...)** → Souvenons-nous toujours de notre baptême, signe de la nouvelle naissance en Christ !

→ Et voici une des conséquences les plus extraordinaires du salut en Jésus-Christ : toute distinction de race (ethnie, nation), de statut social (caste) et même de sexe est abolie, et ceci au profit de l'égalité complète dans l'union avec Christ ! Cela ne veut pas dire que ces différences n'existent plus en tant que telles et dans leur être, mais cela montre qu'aux yeux du Seigneur, tous les êtres humains sont mis sur un même pied d'égalité dans leur valeur et leur statut d'enfant de Dieu, lorsque ces êtres humains ont mis leur foi (confiance) en Jésus-Christ, Rédempteur et Seigneur ; c'est le sens du v.28 si connu et si souvent cité (avec raison !) dans notre témoignage et notre message. Sachons donc nous aussi relativiser les différences ethniques, sociales et même 'créationnelles' (les mots grecs employés signifient 'mâle' et 'femelle') dans l'Eglise, puisque Dieu lui-même ne les voit pas comme des obstacles ou des problèmes mais comme des expressions de la richesse et de la diversité de Sa création ! Cette diversité dans l'Eglise est d'ailleurs aussi très explicitement décrite dans *Ap.5 :9*, puisque '*des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation*' ont été rachetés par Dieu, et qu'ils sont devenus '*un royaume et des sacrificateurs pour Dieu*' (v.10).

Puis Paul mentionne à nouveau Abraham (comme dans la 1^{ère} partie, v.6-19), dans le dernier verset du chap.3 (v.29) pour préciser le plus important : tous ceux qui appartiennent à Christ (c'est cela, 'être à Christ', ou 'être de Christ') sont la descendance d'Abraham (cf. v.16). Calvin précise : 'Il n'a pas ajouté ceci, parce que ce serait une plus grande chose d'être fils d'Abraham que membre de Christ, mais afin d'abattre l'orgueil des Juifs, qui se glorifient de leur privilège, comme s'ils eussent été seuls le peuple de Dieu. Or ils n'avaient rien de plus excellent que d'être descendus de la race d'Abraham. C'est pourquoi il fait cette excellence commune à tous ceux qui croient en Christ' (Calvin, Comm. sur le N.T., Epître aux Galates, Labor et Fides, Genève, 1965, p.80). Et étant de sa descendance, nous sommes donc aussi *'héritiers selon la promesse'* (v.29b, Bcol), *'héritiers des biens que Dieu a promis à Abraham'* (Bsem). (cf. Jn.8:31-58, où Jésus montre bien aux Pharisiens qui se vantent d'être de la descendance d'Abraham - v.33,37-39 - tout en le refusant comme messie, que lui, Jésus, a précédé Abraham - v.58 - et qu'Abraham était en quelque sorte un précurseur de Jésus - v.56 - dans sa foi et en l'annonçant). Ainsi, **Paul applique à tout le collectif qu'est l'Eglise chrétienne ce qu'il avait auparavant prédit pour Christ en tant que personne - l'héritage de la promesse abrahamique' (v.16) -** (Cole, p.111), celle dans la Genèse (cf. bas de la page ci-dessus pour les commentaires), **la bénédiction de Dieu sur ceux qui suivent la foi d'Abraham, dont Christ est les prémices.** La 1^{ère} référence était donc pour Christ, et la 2^{ème} référence concerne tous les chrétiens, comme étant 'en Lui'.

Galates 4

Versets 1-7

Dans cette section, Paul reprend l'image qu'il avait déjà développée juste auparavant, au chapitre 3, les versets 23 à 28. Cette image, c'est celle de l'héritage. Paul y adjoint ici la comparaison avec l'esclavage. Être enfant (v.1, 3), c'est être dans la même condition que l'esclave, bien que l'héritage soit promis à l'enfant.

Comment comprendre le « il est maître [ou seigneur] de tout » (v.1) ? Il y a certainement l'idée que l'enfant, bien que dans la même condition de l'esclave, est un héritier en puissance, en devenir. Certains commentateurs ont vu plus que ça cependant. Pour eux, il y a une allusion à la promesse d'héritage du pays de Canaan à Abraham (voir Gn 17.8), qui a été lue assez tôt comme une promesse d'héritage du monde entier (dans la littérature juive de l'Antiquité par exemple). Et c'est effectivement de cette manière que Paul l'a lue (voir Rm 4.13). Vu qu'en 3.29 l'apôtre vient de faire allusion à la promesse faite à Abraham, cette lecture semble très probable.

En tout cas, l'enfant dans la métaphore de Paul est soumis à un tuteur, ou un intendant (deux termes quasiment synonymes au v.2, et qui rappellent le pédagogue de 3.24), « jusqu'au temps marqué par le père ». Le verset 4 révèle ce que Paul a en tête lorsqu'il parle de ce temps fixé d'avance par Dieu. Il s'agit de l'envoi du Fils. L'apôtre précise ici que Jésus est « né d'une femme ». Il ne faudrait pas trop lire dans ces mots (comme y voir la virginité de Marie), car c'est une expression courante pour désigner un être humain (voir Job 14.1 ; 15.14 ; 25.4 ; Mt 11.11). Cela indique donc que Jésus était pleinement humain. Et il a été envoyé avec un double objectif : « racheter ceux qui étaient sous la loi » et « pour que nous recevions l'adoption filiale » (v.5). C'est donc la vie et l'œuvre de Jésus-Christ qui font passer du statut d'enfant (équivalent au statut d'esclave), au statut de fils héritier. Le thème du rachat continue de faire écho à l'image de l'esclavage. C'est de l'esclavage que nous sommes rachetés. Dans l'Antiquité, un esclave pouvait économiser la somme de son rachat, ou ses proches pouvaient le faire pour lui. Une fois la somme versée au maître, l'esclave était libre. Christ a payé le prix prévu par la Loi, il nous a rachetés de l'esclavage de la Loi. Comment y retournerions-nous ?

En effet, la période de l'enfance, sous tuteur, correspond au temps de la Loi de Moïse. Et même, le tuteur, c'est la Loi (voir 3.24). La Loi a donc un rôle intermédiaire, transitoire. Elle sert de tuteur jusqu'à l'envoi du Fils qui rachète de la Loi. Le « nous » du verset 3 ne renvoie donc certainement pas à tous les chrétiens, mais aux croyants d'origine juive. D'ailleurs, les autres occurrences (seul 3.13-14 fait débat) de la première personne du pluriel dans la lettre aux Galates désignent spécifiquement les chrétiens d'origine juive (voir 2.15-16 ; 3.23-25).

Nous avons là une belle promesse : tous ceux qui ont accepté le sacrifice de Jésus pour eux sont devenus les fils et les filles de Dieu, et par là même ses héritiers. Et nous avons déjà les prémices de cet héritage (voir Rm 8.23 sur la notion de prémices), puisque Dieu nous a donné son Esprit, qui crie en nous « Abba ». Abba est un mot araméen qui veut dire « cher père ». Paul le traduit ici simplement par « Père ». Cet héritage est le seul fait de la grâce de Dieu (v.7). Puisque ce n'est pas par la Loi que nous l'avons reçu, comme si nous l'avions gagné, mais c'est uniquement par l'accomplissement de la promesse en Jésus-Christ.

Versets 8-11

Dans cette section, Paul en vient à la situation des Galates. Il compare leur situation passée (v.8 « Autrefois ») et leur situation présente (v.9-10 « Mais maintenant »). Autrefois donc, ils étaient esclaves de dieux qui, en réalité, n'en sont pas (voir 1 Co 8.4-6). C'est toute l'ambivalence des divinités autres que Dieu dans la Bible : ces divinités semblent bien avoir une réalité, mais dans le même temps elles ne sont pas des dieux.

Maintenant, les Galates connaissent Dieu, ou plutôt, comme Paul l'affirme lui-même, ils sont connus de Dieu (v.9). La précision est importante, surtout dans le contexte de la lettre aux Galates : ce n'est pas nous qui atteignons Dieu, par un quelconque chemin de perfection ou par telle ou telle pratique, mais c'est Dieu qui nous atteint par Jésus-Christ et par l'Esprit. Dès lors, puisque leur situation a radicalement changé, Paul s'étonne qu'ils retournent aux « éléments impuissants et misérables » (v.9), au respect de toutes les fêtes prescrites par la Loi juive (v.10). Plus que s'étonner même, il craint que les Galates ne retournent trop loin en arrière. Mais ce n'est pas encore le cas, et Paul veut tout faire pour les persuader de rester fixés sur Jésus.

On peut se demander le rapport entre cette section et la précédente. Dans la précédente, on l'a vu, Paul parlait de la situation du peuple juif. Ici, il parle de la situation des Galates. Quel est le lien ? Il semble que pour Paul, bien que les Galates n'aient jamais été Juifs, leur volonté de pratiquer la Loi est non pas un perfectionnement de leur vie chrétienne (comme eux le pensent), mais un retour en arrière. Un retour à des pratiques païennes. Bien sûr, le judaïsme et les religions païennes sont différentes sur bien des points, et n'ont pas du tout la même « valeur ». La Loi de Moïse est une révélation de Dieu, ce que ne sont pas les religions païennes. Mais pratiquer cette Loi après avoir accepté la croix, c'est retourner en arrière. C'est revenir aux principes du monde, revenir au statut d'enfant avec un tuteur. Ce n'est donc pas croître dans la foi, c'est régresser.

Versets 12-20

Ici, Paul parle comme un père ou une mère pourrait parler à ses enfants. Avec beaucoup de passion et d'émotions. Il emploie des formules fortes « je vous en supplie » (v.12), « mes enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'accouchement » (v.19), « je voudrais être maintenant présent parmi vous » (v.20), etc.

« Soyez comme moi, puisque moi aussi je suis comme vous » (v.12) : Paul semble dire aux Galates : « puisque vous voulez être Juifs, soyez Juifs comme moi, qui suis païen comme vous ». Paul est Juif, mais il est mort à la Loi (2.19). Les Galates veulent « judaïser », alors l'apôtre les invite à suivre son chemin, à mourir à la Loi aussi.

Ensuite, Paul leur rappelle la forte amitié qui les unissait lorsqu'il les a visités. Et il mentionne une maladie qu'il avait à ce moment-là. Plusieurs ont pensé à une maladie des yeux à cause du verset 15 : « si cela avait été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner » (aussi à cause de Ga 6.11, que Paul écrit de sa main, et en gros caractères, comme quelqu'un qui voit mal). Cette maladie devait être purulente et pas belle à voir, parce que l'apôtre se remémore le très bon accueil que lui ont accordé les Galates, « si éprouvante qu'ait pu être pour vous ma chair » (v.14).

Mais cette amitié a-t-elle cessé ? Paul, lui, ne considère pas les Galates comme ses ennemis, mais comme ses frères (v.12) et même comme ses enfants (v.19). Il assure que ceux-ci ne lui « font aucun tort » (v.12). En revanche, est-ce que Paul serait devenu l'ennemi des Galates (v.16) ? Pour quelle raison le serait-il devenu, puisqu'il n'y a eu aucun tort ? Parce qu'il dit la

vérité. Paul leur rappelle que la situation n'est du tout personnelle, mais que c'est la vérité de l'Évangile qui est en jeu.

Les judaïsants, par contre, semblent en faire une affaire personnelle. D'après l'apôtre, leur souhait est d'attacher les Galates à eux, après les avoir détachés de Paul et de son équipe (v.17). On voit bien toute la différence d'avec Paul. Lui n'a pas pour objectif d'attacher les Galates à sa personne, mais à l'Évangile de Jésus (on l'avait bien vu en Ga 1.6-10). C'est une chose à laquelle nous devons tous faire attention, ne pas attacher les personnes à nous-mêmes, mais à Jésus et à son enseignement. Notre manière de témoigner, d'évangéliser, et d'accompagner nos frères et sœurs dans la foi doit donc se faire dans le cadre de l'Église, et pas uniquement dans une relation personnelle. Et nous devons aider les personnes à tendre à la maturité, pas faire en sorte qu'elles se tournent toujours vers nous pour être nourries comme avec un biberon.

Cependant, Paul doit à nouveau éprouver les douleurs de l'accouchement pour les Galates, jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux (v.19). Le « à nouveau » montre que tout un travail avait déjà été fait, mais qu'il faut le refaire, car les Galates sont revenus en arrière. Eux qui croyaient tendre à la perfection, ils sont redevenus comme des fœtus qu'il faudrait accoucher. Pourtant, ils sont toujours chrétiens, et Paul les considère comme tels. On l'a vu à plusieurs reprises, l'apôtre les considère comme des frères (v.12 par exemple). C'est donc très intéressant de voir que transmettre les rudiments de la foi, faire des « nouveaux-nés » dans la foi (pour rester dans l'image de l'enfantement), ce n'est pas juste donner son témoignage personnel. C'est véritablement enseigner l'Évangile, apprendre aux chrétiens à obéir à Jésus et à lui rester fidèle. En un mot, c'est faire des disciples. Bien sûr, tout le monde n'est pas apôtre et donc tout le monde n'est pas appelé à faire des disciples à la manière de Paul. Mais tous, nous devons avoir cet objectif en tête lorsque nous partageons notre foi. Les non-croyants ne doivent pas simplement adhérer à la croix (même si ça peut être une première étape), ils doivent véritablement recentrer leurs vies sur elle. Et cela ne laisse aucune place à l'atteinte de la perfection par la pratique de règles humaines.

4 :21-31 : Allégorie d'Agar et Sara, du Judaïsme et de l'Eglise

Pour faire comprendre le non-sens de vouloir vivre sous le régime de la loi, Paul prend l'exemple - sous forme d'une 'allégorie' (Bcol.), d'une 'image' (Bsem.) (v.24a), on pourrait aussi dire d'une 'typologie' - les deux femmes d'Abraham, **Agar et Sara**, en les désignant **comme 'deux alliances'** (v.24b). Le v.21 introduit son argument, et essaie de 'mettre les pendules à l'heure', en appelant ses interlocuteurs à la logique : 'dites-moi, vous qui voulez vivre sous la loi, ...'; l'apôtre dit aux judaïsants (ceux qui veulent demeurer sous la loi) qu'ils l'ont en quelque sorte mal comprise, cette loi qu'ils écoutent pourtant sabbat après sabbat, ne saisissant pas ce qu'elle dit en réalité. Cet argument est typiquement rabbinique, et nous savons que Paul était versé dans la loi avant sa conversion à Christ. Par ce type d'argumentation, il se met au niveau de ses interlocuteurs.

L'argumentation se divise en trois parties : la situation historique est précisée (v.22-23), puis interprétée par Paul (v.24-27), et ensuite appliquée aux chrétiens, y compris les Galates (v.28-31) (NCB, p.1155).

Le cadre historique est donc l'histoire des deux fils d'Abraham, Ismaël qu'Agar a enfanté, et Isaac que Sara a enfanté (Gen.16,17,21). Or Agar était la servante et Sara la femme légitime ; ainsi, Ismaël était le fils de l'esclavage, et Isaac le fils né libre. 'Engendré selon la chair' (Bcol.), ou 'conçu de manière purement humaine' (Bsem.) (v.23a)

signifie que 'la naissance d'Ismaël a été conforme à ce qui est possible aux hommes' (note Bsem.) - et qu'Abraham a voulu car il était impatient et la promesse d'avoir un fils par son épouse Sara lui tardait ! Isaac, quant à lui, 'a été donné à Abraham en vertu d'une promesse divine' (v.23b), et il est l'enfant de la grâce, Sara ayant à ce moment-là depuis longtemps dépassé l'âge d'avoir des enfants (90 ans !). L'implication cuisante est que les Juifs, orgueilleux de leur descendance naturelle d'Abraham (comme Paul l'était lui-même, cf. *II Cor.11 :22 ; Ph.3 :4,5*), ne sont réellement pas meilleurs qu'Ismaël. **Les fils de la grâce sont les vrais héritiers d'Abraham'** (NCB, p.1155).

En interprétant cela, Paul explique que **ces deux femmes représentent deux alliances : Agar la loi, Sara la grâce**. La première conçoit un fils pour l'esclavage (v.24b), le second fils est celui de la promesse, né libre. La première représente le Mt-Sinai en Arabie où la Loi fut donnée, *'mais elle correspond à la ville actuelle de Jérusalem, qui est esclave avec tous les siens'* (v.25, Bfc.), la Jérusalem soumise au Judaïsme dont les descendants sont soumis à l'esclavage. A ce propos, Calvin nous dit très justement : 'Il n'y a personne, si hors de sens soit-il, qui, si on lui laissait le choix, n'aimât mieux la liberté que la servitude. Or Paul enseigne ici que tous ceux qui sont sous la loi sont serfs. Aussi sont-ils bien misérables, ceux qui de leur propre gré désirent cette condition, vu que Dieu veut les en délivrer' (Calvin, p.95).

Ainsi, ici - comme le dit si bien Cole dans son commentaire -, **'les Juifs sont comparés à Ismaël et à ses descendants, et non à Isaac**. Certes, ils sont des 'enfants de l'alliance' (leur fière proclamation), mais ils sont enfants de l'alliance faite au Mt-Sinai, et pas de celle faite à Abraham. Paul a déjà montré qu'**essayer de gagner le salut en gardant la Loi, c'est entrer dans un esclavage sans espoir et sans fruit. C'est pourtant l'esclavage inévitable au Juif**. C'est la raison pour laquelle cette alliance *'donne naissance à des enfants esclaves'* (v.24b)... Bien sûr, il n'était pas inévitable que les Juifs devaient servir de cette manière 'esclavagiste'. Ils étaient 'la semence d'Abraham' et enfants de l'alliance avec Abraham aussi certainement qu'ils étaient enfants de l'alliance avec Moïse. **Mais aussi longtemps qu'ils regardaient à la loi comme un moyen possible de salut, un tel 'esclavage' était inévitable**. Ce raisonnement est une parfaite théologie, mais il a dû être une pilule amère pour tout Juif, d'autant plus qu'il s'enorgueillissait lui-même d'être la progéniture d'Isaac, et non un 'Ismaélite' comme les habitants méprisés du désert du Néguev' (Cole, p.132-133).

Concernant la **'Jérusalem d'en-haut'** (v.26a), qui est 'libre' et qui est 'notre mère', d'après plusieurs récits juifs de l'époque, **ce serait un archétype des réalités à venir** (sur le modèle d'*Ex.25 :40*). Dans le N.T. - voir *Héb.11 :10,16 ; 12 :22 ; 13 :14 ; Ap.3 :12 ; 21 :2 ; 21 :9-22 :5* -, cette Jérusalem céleste est distincte de l'Eglise sur terre mais est une réalité déjà présente au ciel (*Héb.12 :22-24*) où le Christ ressuscité siège sur son trône' (note Bsem.). L'emploi du mot 'mère' est une métaphore pour des capitales ou des métropoles, cf. par ex. *Es.50 :1* où Jérusalem est appelée ainsi.

'Les membres de cette Jérusalem céleste sont héritiers par la promesse de grâce, et non à cause de leur nationalité terrestre. Paul veut dire que **les héritiers de la promesse sont à la fois surnaturels et supranationaux**. Quant à l'alliance, la filiation et la citoyenneté, les deux Jérusalem représentent qualitativement des sphères différentes. Le texte d'*Es.54 :1* (cité en *Gal.4 :27*) sert à renforcer l'argument que ce n'est pas la génération naturelle, mais l'accomplissement de la promesse divine qui produira la postérité de la nouvelle Jérusalem' (NCB, p.1155). Cette citation d'*Es.54 :1* sur

Sara (seule mention de Sara dans l'A.T. en dehors du Pentateuque) est aussi là pour prendre Sara comme modèle pour Sion (Jérusalem), la ville *stérile* qui a besoin d'être consolée suite au jugement de Dieu (*Es.54 :6-8*).

L'allusion au fait qu'Ismaël '*persécutait*' son petit frère Isaac (d'env. 14 ans son cadet, Ismaël devant avoir env. 16 ans et Isaac 2 ou 3 ans au moment des faits) (cf. *Gen.16 :16*, Abraham ayant 86 ans au moment de la naissance d'Ismaël, et ayant 100 ans au moment de la naissance d'Isaac, cf. *Gen.21 :5*) vient d'une interprétation rabbinique de *Gen.21 :9* qui décrit Ismaël '*rire*' vis-à-vis d'Isaac, sous-entendant '*se moquant*' de lui. D'ailleurs, *Gen.21 :10a* (juste après qu'Isaac fut sevré - *Gen.21 :8* - soit vers 2-3 ans à l'époque) montre la réaction sans appel de Sara, demandant à son mari Abraham de chasser la servante Agar et son fils Ismaël, '*car le fils de cette servante n'héritera pas avec mon fils Isaac*' (*Gen.21 :10b*). → **Cet exemple historique de 'persécution' d'Isaac par Ismaël semblait aussi être l'attitude du Judaïsme à l'égard de l'Eglise** (cf. *v.29b*). '*C'est d'ailleurs même la réaction inévitable de toute religion 'naturelle' vis-à-vis d'une 'surnaturelle*. *Ac.14* montre au moins la sorte d'expérience que Paul avait eue, dans les mains des Juifs d'Asie Mineure' (Cole, p.135).

Puis Paul conclut ce chapitre 4 en reprenant le même thème qu'au début (*4 :1-7*), à savoir la différence entre l'esclave et le fils légitime : l'esclave est chassé, il n'héritera pas avec le fils de la femme libre (*v.30*). C'est ainsi que nous les chrétiens ne sommes pas esclaves, mais libres (*v.31*), ... libres en Christ qui nous a libérés du péché ; c'est la raison pour laquelle un chrétien ne doit plus être un 'légaliste', enfermé dans des règles et des lois humaines ; il est un enfant de Dieu, légitime (*4 :6*) qui est aussi 'héritier' (*v.7*)!

C'est alors que Paul peut commencer à développer ce thème de la liberté évangélique (*5 :1*), qui n'est pas pour autant un prétexte à faire n'importe quoi (*5 :13*). C'est tout le thème de la troisième partie de l'épître, à partir du chap. 5.

5 :1-12 : La liberté évangélique, la loi ou la grâce

Le *v.1* forme aussi bien la conclusion au passage précédent que l'introduction à celui qui suit, voilà pourquoi certaines traductions de la Bible le rattachent au chap. 4 et d'autres au chap. 5. Le message est clair : aujourd'hui, comme autrefois, **que les enfants de la promesse se séparent de ceux qui veulent les priver de leur héritage et les rendre esclaves de la loi'** (note de section Bsem.). Oui, si Christ nous a libérés de la loi, c'est donc pour la liberté ; aussi ne nous remettons pas de nouveau sous le joug de l'esclavage de la loi religieuse (cf. *Ac.15 :10*), cette loi qui enferme les hommes dans des rites, des règles d'interdiction, de contraintes. Oui, c'est par Christ que les Galates (et nous aussi !) sont les enfants de la '*femme libre*' (*4 :29*) ; par conséquent, Jésus a lui-même déclaré en *Mt.11 :29-30* que son joug était facile à porter et sa charge légère, pas comme la loi qui est pesante et contraignante. → **Nous sommes donc invités à 'demeurer fermes'** (Bcol.), à '*tenir bon*' (Bsem.) dans cette liberté acquise en Christ.

Dans les chapitres 1 et 2, Paul avait pris un argument tiré de l'histoire (récente, celle que lui-même et les Galates avaient expérimentée avec Christ) pour annoncer le message du salut en Jésus-Christ. Puis aux chapitres 3 et 4, l'argument était plus théologique, scripturaire, en montrant finalement que la Torah que les Judaïsants invoquaient eux-mêmes parlait de la Promesse faite à Abraham ayant précédé le don de la Loi donnée à Moïse. Dans les chapitres 5 et 6, l'argument invoqué est davantage 'moral', car il fait

appel au changement moral, intérieur, du chrétien, que la grâce de Dieu a opéré en lui. Il va aussi souligner qu'être libre en Christ ne signifie pas pour autant être 'antinomique' (= sans loi) et libertin, mais que la liberté acquise en Christ porte du fruit dans la vie concrète et quotidienne. Ainsi, **ces deux derniers chapitres peuvent être considérés comme le couronnement de l'épître** (cf. Cole, p.137, pour ces pensées très intéressantes).

Dans les versets 2 à 12 du *chapitre 5*, il est question de la circoncision qui - en fin de compte - pourrait être assimilée à cet 'autre Evangile' dont Paul parlait en 1 :6.

v.2-3 : Pour des païens convertis à Jésus-Christ, se faire circoncire, c'était de fait se mettre sous le régime de la Loi et abandonner 'le régime de la grâce' (Bsem.,v.4). Apparemment, ces gens ne s'étaient pas encore fait circoncire, c'est donc une phrase au conditionnel : 'si vous vous faites circoncire, alors mesurez-en bien les conséquences', veut leur dire Paul. En effet, 'la circoncision est l'acte de l'homme pour obtenir la justice ; c'est pourquoi ce que Christ est et ce qu'il a fait sert à peu de chose pour celui qui compte sur son propre accomplissement de la Loi. Le salut ne vient pas par Christ plus la Loi, mais par Christ seul'. En fait, 'la soumission à la circoncision n'est pas un acte rituel isolé. Elle remet 'sous la loi tout entière' (v.3b), laquelle exige une obéissance parfaite (qui est impossible)' (NCB, p.1156).

Il ne faut pas en déduire que Paul condamnait ceux - parmi ses interlocuteurs Juifs - qui s'étaient déjà fait circoncire auparavant ; *I Cor.7 :17-20* est assez clair à ce sujet, son message est sans équivoque : 'Que l'on soit circoncis ou non n'a aucune importance. Ce qui importe, c'est l'obéissance aux commandements de Dieu' (v.19). Paul avait parfois été accusé d'empêcher les gens de se faire circoncire (*Ac.21 :21*), mais dans ce texte de *I Cor.7* il dit clairement que si quelqu'un a été appelé par Christ alors qu'il était déjà circoncis, eh bien qu'il reste circoncis ; seulement, si quelqu'un a été appelé par Christ alors qu'il n'était pas circoncis (donc qu'il n'était pas Juif), eh bien il n'est pas nécessaire de se faire circoncire.

Le v.4 est très radical : si quelqu'un veut se faire circoncire alors qu'il ne l'était pas, et ce faisant veut s'auto-justifier en pratiquant les œuvres de la Loi, il se sépare du domaine de la grâce et de l'obéissance de la foi en Jésus-Christ ! Voilà pourquoi la grâce est rendue inefficace ('vous êtes déçus de la grâce', Bcol. ; 'vous n'êtes plus sous le régime de la grâce', Bsem.). Etre déchu de la grâce ne signifie pas être déchu du salut, mais plutôt montrer que la grâce n'habite plus dans la personne puisque le légalisme y a repris sa place. 'On ne peut en effet essayer de se sauver soi-même et en même temps mettre toute sa confiance en Christ pour le salut' (NCB, p.1156).

'Quant à nous, notre espérance, c'est d'être déclarés justes devant Dieu au moyen de la foi. Telle est la ferme attente que l'Esprit fait naître en nous' (v.5, Bsem.). Ce verset est sans doute 'la déclaration la plus claire de la justification par la foi de toute l'épître' (Cole, p.141), et un des versets les plus simples dans le N.T. pour expliquer comment nous sommes rendus justes, déclarés innocents par le Seigneur, au moyen de la foi en lui et par l'action du Saint-Esprit. L'aspect spirituel (par l'Esprit) est très important ici, car il contraste avec l'aspect charnel (dans la chair) de la circoncision : **la justification par la foi en Jésus-Christ est spirituelle, car c'est le Saint-Esprit qui opère cela dans le croyant**, alors que sous l'ancienne Alliance, la méthode était plus 'naturelle', puisque 1°) il fallait avoir un signe visible dans sa chair (la circoncision) et 2°) il fallait offrir des sacrifices d'animaux pour expier ses fautes commises.

En quelque sorte, **dès le début de la vie chrétienne, l'Esprit agit** ; n'est-ce pas lui qui 'convainc le monde de péché, de justice et de jugement' (Jn.16 :8) ? Mais - et nous le verrons un peu plus loin dans ce chapitre 5 - **c'est aussi l'Esprit qui agit jusqu'à la fin de la vie chrétienne terrestre**, c'est ce qu'on appelle en langage théologique **'la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur'** (Hé.12 :14). Voilà pourquoi il est parlé de l'espérance de cette justice/justification, car **'ce n'est que lors du jugement final que le croyant sera officiellement et publiquement déclaré en règle avec Dieu en vertu de sa foi en Jésus-Christ'** (Ro.8 :24 ; I Co.4 :3-5 ; II Tim.4 :8) (note Bsem.).

Puis le v.6 complète cette vérité fondamentale, et reprend (au début) l'idée déjà exprimée par Paul en I Co.7 :19 cité ci-dessus : la circoncision ou l'incirconcision n'ont aucune valeur en elles-mêmes, car **'ce qui compte, c'est d'avoir la foi, une foi qui se traduit par des actes inspirés par l'amour'** (v.6b, Bsem.). La foi, l'espérance et l'amour sont les trois vertus cardinales prônées par l'apôtre Paul en I Co.13 :13 (cf. Ro.5 :1-5 ; I Th.1 :3 ; cf. aussi Ro.14 :17, où Paul met l'accent sur ce qui est fondamental - 'la justice, la paix, la joie, par le Saint-Esprit' - par rapport à ce qui est secondaire, à savoir le débat sur la nourriture permise ou non). < Cette notion de **'l'amour'** reviendra au v.13b en lien avec la vie en communauté et dans le premier fruit de l'Esprit au v.22a, et Paul ira même jusqu'à dire, en Ro.13 :10b, que **'l'amour est l'accomplissement de la loi'**. >

Paul interrompt son raisonnement pour rappeler aux Galates qu'ils ont bien progressé jusqu'à ce qu'ils aient été entravés ou arrêtés par les Judaïsants. Il pense de nouveau au contenu de l'Evangile comme vérité révélée' (NCB, p.1156) (v.7). **Dieu**, qui les a appelés (v.8), **n'est donc pas celui qui les a arrêtés dans leur course** (il est en effet question d'une course stoppée au v.7a). Le proverbe du v.9 sur **le levain faisant lever toute la pâte** est également cité en I Co.5 :6, il provient sans doute d'une expression populaire et a des références en Ex.34 :25 par ex., en lien avec la fête des pains sans levain qui précédait juste la fête de la Pâque. Cela symbolisait la mise à l'écart du péché ; cf. aussi Mt.13 :33 et 16 :11, sur la symbolique du levain.

Au v.10, **'Paul s'élève contre la personne inconnue qui les trouble** (cf. v.7 et 3 :1, où cette personne est désignée par 'qui ?'), et **exprime sa confiance que c'est lui qu'ils écouteront**, en n'acceptant pas d'autre façon de voir que la sienne. Celui qui les trouble ou qui ébranle leur foi subira une juste condamnation, quel qu'il puisse être' (NCB).

Avant sa conversion, Paul exigeait que les gens se convertissant à la foi juive se fassent circoncire (cf. 1 :13-14), - ce qui n'était pas le cas de tous les Juifs de la diaspora qui, plus laxistes, étaient prêts à accepter parmi eux des convertis au judaïsme sans pour autant exiger d'eux qu'ils se fassent circoncire -. Maintenant qu'il est devenu chrétien, Paul n'a plus ce genre d'exigence, même s'il lui est quand même encore arrivé de faire circoncire un disciple devenu chrétien, comme Timothée en Ac.16 :1-3 (cf. son principe de se faire 'tout à tous' en I Co.9 :19-22). < Il est à noter que l'épître aux Galates a été écrite avant le concile de Jérusalem (Ac.15) consacré surtout, précisément, à cette question de la circoncision, et qu'à cette époque les choses pouvaient être encore assez floues. >

L'argument de Paul est le suivant : **s'il prêchait encore la nécessité de la circoncision, il ne serait pas persécuté** (car il serait 'dans la norme') ; et **c'est justement parce qu'il n'est plus soumis à ces règles juives qu'il est persécuté**. Car **'s'il prêchait encore la circoncision, le scandale de la croix disparaîtrait'**, c.-à-d. la nature indispensable et unique de la croix, dont l'efficacité ne peut être complétée par l'effort humain, quel qu'il soit. **En quoi la croix est-elle un scandale (une pierre d'achoppement) ? Elle est une**

souffrance subie pour le péché (par substitution), et elle offre un salut totalement gratuit, donc immérité ; dans la conception juive de rétribution, c'est effectivement un scandale, alors que dans la conception grecque, c'est une folie, car contraire à la logique et au bon sens (cf. *I Co.1 :23*). Oui, **Christ est bien 'une pierre d'achoppement' pour les Juifs**, comme il est écrit en *Ro.9 :32-33* et *I Pi.2 :7*

L'automutilation suggérée par l'apôtre au v.12 est sans doute une allusion au prolongement de la circoncision (mutilation dans la chair), 'et peut-être au rite de la castration pratiqué en Galatie par les prêtres de la déesse Cybèle. Paul, avec ironie et jouant sur les mots, fait répondre au 'couper le chemin' du v.7 - 'enkoptô' en grec - le 'se couper eux-mêmes' du v.12 - 'apokoptô' en grec. Pour les païens, la circoncision était honteuse et pour les Romains une forme de castration' (note Bsem.). Ainsi, Paul leur suggère ironiquement que les judaïsants ne s'arrêtent pas à la circoncision, mais qu'ils iraient même jusqu'à se mutiler eux-mêmes !

5 :13-26 : vivre non selon la chair, mais selon l'Esprit

La liberté : En prolongement de 5 :1, Paul ajoute le v.13a : '*Oui, mes frères, vous avez été appelés à la liberté. Seulement, ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre comme des hommes livrés à eux-mêmes...*'. Jésus avait parlé de cette liberté en lui (*Jn.8 :32,36*) et Paul aussi en *Ro.8 :2* : la liberté chrétienne, c'est celle par rapport au péché qui nous enlaçait auparavant, nous emprisonnait et nous rendait esclave. En quelque sorte, **la liberté chrétienne, c'est la liberté donnée au chrétien de ne plus pécher**, car auparavant (avant la régénération par Christ), pécher était quelque chose de naturel, de 'normal' (c.-à-d. selon la norme), alors que, **étant devenu chrétien, pécher est l'exception et non plus la règle**. '*L'esclave qui a été appelé par le Seigneur est un homme libéré qui dépend du Seigneur ; de même, l'homme libre qui a été appelé par le Christ est son esclave*', écrit aussi ce même Paul aux Corinthiens (*I Co.7 :22*).

Paul n'est donc ni un libéral, ni un libertin (comme J.-J. Rousseau et d'autres). La liberté dont il parle aurait au premier abord certainement plu à certains de nos contemporains du début du 21^{ème} siècle ap. J.-C., qui revendiquent cette liberté tous azimuts pour les enfants, les adolescents, les femmes, les travailleurs, les patrons, les juges, les politiciens, etc... Mais la liberté revendiquée par ces personnes n'est pas celle de l'apôtre, car elle a amené à Mai 68 et son fameux slogan : 'ni Dieu ni maître' ...

La liberté dont parle Paul est celle-ci : 'Tout est permis, mais tout n'est pas utile' ; 'tout est permis, mais tout n'édifie pas' (*I Co.10 :23*) ; 'Tout est permis, mais je ne me laisserai pas asservir par quoi que ce soit' (*I Co.6 :12*). C'est aussi ce qui est dit dans notre texte : **l'usage de la vraie liberté doit avoir des implications morales, car il comporte le service des autres. Et il ne peut servir de 'prétexte pour vivre selon la chair' (v.13), ce qui veut dire qu'**être libre en Christ ne nous autorise pas à nous laisser aller dans notre nature humaine** en disant par ex. 'je suis comme cela, il faut m'accepter ainsi, c'est dans ma nature'.**

La chair : Aux v.12,16,17,19,24, il est question de '*la chair*'. Ce mot signifie en premier lieu ce qui est physique dans l'homme, ce qui est 'naturel', ce qui appartient à la nature humaine qui est forcément dégradée par le péché, car tout homme est pécheur (*Ro.3 :23 ; 6 :23*). La Bsem. a traduit le mot grec 'sarx' ('chair') par '*des hommes livrés à eux-mêmes*'. Le mot n'a pas forcément les connotations sexuelles qu'on lui prête parfois. Certains voient en la '*chair*' une 'partie' du croyant (*votre propre nature*) mais le grec ne dit pas '*votre chair*' mais '*la chair*', et Paul ne l'oppose pas à une autre 'partie' du croyant mais au Saint-Esprit

(v.16,17,19,22) : la 'chair' est donc plutôt un principe qui gouverne la vie. Plusieurs chargent le mot de connotations très négatives (la nature pécheresse, l'inclination au mal) mais Paul lie la 'chair' au 'régime de la Loi' (v.18) et c'est en se faisant circoncire que les Galates s'appuyaient sur la 'chair' pour parvenir à la perfection (3 :3). En fait, en I Co.3 :3, l'expression 'être charnel' (litt.) a comme synonyme 'marcher selon l'homme' (litt.). La 'chair' semble donc désigner ce que l'homme est en Adam : par création, il est soumis au principe de justification de la Loi, avec l'obéissance pour seul moyen de ne pas tomber dans la mort (Gen.2 :16-17 ; Ro.5 :13-14), et à cause de la chute, il est faible, livré à lui-même, pécheur. **C'est cette réalité humaine qui s'impose à tout homme tant que l'Esprit ne le fait pas naître à une vie nouvelle, en Christ, sous le régime de la grâce** (voir Ro.8 :1-17) (note Bsem.).

La chair désigne tout ce qui est en rapport avec l'homme pécheur et mortel. Et ainsi, **la chair étant ce qui est naturel à la nature humaine, elle est le contraire des voies de Dieu**, car selon Es.55 :11, les plans et les pensées de Dieu sont à l'opposé des humains. Pourquoi ? (...) - Tout simplement parce que Dieu est parfait et que l'homme est pécheur. → Quand Paul demande de ne pas utiliser notre liberté chrétienne comme un prétexte pour vivre selon la chair (v.13), il veut dire : 'Vous ne devez pas utiliser ceci (la liberté) comme une occasion de montrer ce à quoi l'homme ressemble vraiment, réellement'. Et **quand on observe bien la liste des 'œuvres de la chair' désignées aux v.19-21, on constate qu'elle inclut aussi bien les vices grossiers du corps** < dans le domaine sexuel - inconduite ('porneia' en grec), impureté, débauche - mais aussi de la table - ivrognerie, orgies - > **que les vices plus subtils du domaine de l'intelligence et de la raison** (hostilités, discorde, jalousie, fureurs, rivalités, divisions, parti pris) **en plus des 'gros péchés' d'idolâtrie et de magie**. Oui, les 'œuvres de la chair' incluent tous ces vices, tous ces péchés, dont beaucoup sont hélas aussi pratiqués par des chrétiens !

La Loi : pour éviter que l'on tombe dans les péchés de la chair, il y avait un moyen : la Loi. La Loi a été donc donnée par le Seigneur à son peuple comme pédagogue (Gal.3 :19,21-25), comme moyen de savoir ce que Dieu désirait ; en effet, l'homme a toujours besoin d'avoir des règles de conduite, comme les enfants (s'ils n'en ont pas, s'ils sont livrés à eux-mêmes - cf. Pr.29 :15 -, ils font la honte de leur mère et sont prêts à commettre les pires bêtises). La loi de Dieu était donc là pour cela, et **si elle avait été appliquée parfaitement, il n'y aurait pas eu besoin d'avoir un Sauveur**. Mais puisque Dieu savait très bien que cela était impossible (d'appliquer sans erreur la Loi), puisque l'homme est par nature pécheur, eh bien Il a jugé bon d'envoyer un Sauveur, qui montrerait le chemin vers la volonté de Dieu et qui non seulement appliquerait parfaitement cette loi (rappelons-nous le 'tout est accompli' de Jésus sur la croix, Jn.19 :30), **mais qui permettrait d'avoir accès auprès de Dieu sans être obligé d'accomplir cette loi, uniquement par la foi en son sacrifice**. Ce qui fut fait en la personne de son propre Fils, bien sûr.

→ Ayant accepté ce sacrifice de Jésus comme valable pour nous, nous ne sommes plus soumis à cette loi (cf. 5 :18 et la liberté évoquée ci-dessus), **mais par contre nous devenons soumis à la loi du Christ** (cf. 6 :2), et ensuite dirigés par l'Esprit de Dieu venu habiter dans la vie de toute personne qui a fait cette démarche de foi en Jésus-Christ.

L'Esprit : Ce mot apparaît aux v.16,17,18,22,25. Voici une logique implacable de l'apôtre Paul : **Marchez par l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair** (v.16) ; pour éviter d'accomplir les désirs de la chair, il y a une solution : **marcher par l'Esprit** ! Puis suit une description poignante de la vie (v.17), qui nous fait rappeler ce que ce même apôtre écrivait aux Romains (Ro.7 :14-25, lire). **Il y a toujours tiraillement dans notre**

nature, notre vie, entre ce qui est bien et qu'on voudrait faire, et ce qui est mal et qu'on ne voudrait pas faire mais qui pourtant est souvent accompli par nous, parce que cela semble plus fort que nous. Quand ça nous arrive (de faire le mal que nous ne voulons pas), c'est tout simplement quand la chair (la nature) a pris le dessus sur l'Esprit du Seigneur habitant en nous. Et n'oublions pas qu'être remplis de l'Esprit, c'est un ordre (Eph.5 :18), ce n'est pas une option dans la vie du chrétien !

Et si nous sommes conduits par l'Esprit, nous ne sommes pas sous la Loi (5 :18). Et si nous vivons par l'Esprit, nous devons aussi marcher par l'Esprit (5 :25).

Notons que 'le fruit de l'Esprit' (5 :22) est au singulier, ce qui signifie que c'est l'ensemble de ces neuf vertus qui forme 'le fruit de l'Esprit'. 'Jésus avait mentionné que l'on reconnaît l'arbre à ses fruits (Mt.7 :16), ainsi par la présence de ce 'fruit' la présence de l'Esprit est prouvée' (Cole, p.167). 'Le fruit est un terme collectif désignant la récolte ou la moisson, et suggère la variété d'aspects de la vie vertueuse. Il n'est pas évident que pour Paul, ces aspects formaient diverses catégories ; mais ils comprenaient les qualités personnelles intérieures, les vertus qui régissent les relations sociales et les principes de conduite' (NCB, p.1157). < Notons la différence : pour 'la chair', c'étaient 'des œuvres', pour 'l'Esprit', c'est 'le fruit', qui est la conséquence spontanée, logique, naturelle de la présence de l'Esprit de Christ dans le cœur du chrétien. >

Il y a aussi une sorte de parallèle entre ce fruit de l'Esprit en Gal.5 :22-23 et le fruit défendu en Gen.3 :1ss., dont la consommation a entraîné la chute de l'être humain ; en défendant à Adam et Eve de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Gen.2 :16-17), Dieu voulait éviter à l'être humain de devenir semblable à lui, à savoir divin (cf. Gen.3 :5), et la conséquence de cela (manger du fruit défendu) fut la souffrance, la maladie, la pénibilité lors des naissances, dans le travail, et finalement carrément la mort (Gen. 2 :17 ; 3 :14-19) ! Nous en subissons encore aujourd'hui les conséquences ...

L'amour : L'amour, c'est le premier de la liste des vv.22-23, c'est aussi la 'voie par excellence' décrite en I Cor.13. Et c'est finalement, selon Gal. 5 :14, l'accomplissement de toute la loi, celle de l'A.T. : 'Tu aimeras ton prochain comme toi-même' (Lév.19 :18, que Jésus a récité par la suite : Mt.22 :39-40).

En Gal.5 :13, il est demandé d'être serviteurs les uns des autres 'par amour' (cf. 5 :6 pour cette même notion). Au v.15, il est montré ce qui n'est pas fait par amour : se mordre, s'entre-déchirer : ces mots sont d'habitude employés pour des serpents ou des animaux en général (une traduction anglaise a : 'se battre entre eux, dent et ongle') ; on a l'impression d'être dans un zoo ! Et pourtant, c'est ce qui semble s'être passé dans cette église de Galatie, donc non dans un quelconque peuple barbare, mais dans une église chrétienne ! Puisse cela ne jamais se produire dans nos églises ! Le v.26 décrit un autre aspect 'anti-amour' : la vanité, l'orgueil, la jalousie ; cela a sûrement déjà eu cours parmi nous en France. → Etre conduits par l'Esprit, ce n'est jamais être jaloux, ni vaniteux, ni orgueilleux (cf. le 'voyez comme ils s'aiment' de Tertullien au 2^{ème} siècle ap. J.-C. comme témoignage pour les chrétiens de son époque). Un dernier aspect de l'amour de Christ qui devrait être appliqué et qui est mentionné ici, c'est la douceur (cf. Gal.6 :1). Ainsi, si nous devons parfois exercer la discipline dans l'Eglise, ne le faisons jamais sans amour, avec dureté, sans cœur. L'amour est donc important dans la vie selon l'Esprit.

Le service : cette notion est employée en *Gal.5:13*, et nous la trouvons aussi en *Ph.2:2-5* par ex., ou en *Eph.5:21*, elle pourrait aussi être traduite par 'esclave'. **Gal.6:2 donne concrètement un exemple du service chrétien : porter les fardeaux les uns des autres, dans la communauté.** Cela implique la solidarité chrétienne, l'entraide.

Les uns les autres : cette septième notion (après la liberté, la chair, la loi, l'Esprit, l'amour et le service) qui apparaît dans ce passage de *Gal.5:13 - 6:5*, ne décrit qu'un seul mot en grec, mais qui apparaît à cinq reprises, c'est dire son importance : *5:13 : être serviteurs les uns des autres ; 5:16 : ne pas se mordre les uns les autres pour ne pas se détruire les uns les autres ; 5:26 : ne pas être jaloux les uns des autres ; 6:2 : porter les fardeaux les uns des autres.* La vie selon l'Esprit, c'est une vie communautaire, les uns avec les autres. On ne peut pas vivre sa vie de chrétien(ne) tout(e) seul(e), nous avons besoin les uns des autres (aspect positif, *5:13 ; 6:2*), nous ne devons pas nous nuire les uns les autres (aspect négatif, *5:15 (2 x) ; 5:26*). → **Etre chrétien tout seul, chez soi, sans fréquenter d'autres chrétiens, n'est pas spirituel** (au sens de 'guidé par l'Esprit'), ce n'est pas dans le plan de Dieu pour ses créatures !

Le 'fruit de l'Esprit'

Chacune des neuf caractéristiques du fruit de l'Esprit vaudrait à elle seule une étude détaillée, car chacune est profonde et significative, nous renvoyons donc le lecteur à des études détaillées sur l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bienveillance, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi. Néanmoins, voici juste ci-dessous **des citations de la Parole de Dieu pour chacune des neuf caractéristiques du fruit de l'Esprit :**

- **L'amour** : *I Cor.13:4-8a.*
- **La joie** : *Ph.1:4-5 ; 4:4.*
- **La paix** : *Jn.14:27 ; Rom.5:1.*

→ **Ces trois premières qualités décrivent nos relations avec Dieu** lui-même ; le Saint-Esprit, en effet, met l'amour de Dieu dans nos cœurs, la joie de Dieu dans nos âmes, la paix de Dieu dans nos pensées. L'amour, la joie et la paix imprègnent tout l'être d'un chrétien rempli de l'Esprit-Saint. Ce devraient être ses caractéristiques principales et constantes.

- **La patience** : *Ec.7:8 ; Jc.1:3-4.*
- **La bienveillance** : *Pr.19:22a ; Ac.28:2.*
- **La bonté** : *I Cor.13:4 ; Eph.5:8b-9.*

→ **Ces trois autres qualités décrivent nos relations avec les autres** ; en effet, la patience supporte la grossièreté et les mauvais procédés de l'autre sans user de représailles, par ex. ; la bienveillance - qui est davantage que de la tolérance - ne souhaite de mal à personne, car elle désire positivement le bien de chacun ; la bonté (qui est quasiment identique à la bienveillance, cf. les *Proverbes* où ces deux mots s'intervertissent) change ce désir en acte et prend l'initiative de servir les autres de manière concrète et constructive.

- **La fidélité** : *Ez.19:9 ; II Tim.2:2.*
- **La douceur** : *Pr.16:21 ; Ph.4:5.*
- **La maîtrise de soi** (la tempérance) : *II Pi.1:5-6.*

→ **Ces trois dernières qualités concernent essentiellement nos relations avec nous-mêmes** ; la fidélité décrite ici est celle qui encourage les autres à se fier à nous, c.-à-d. être dignes de confiance. C'est la vertu responsable de ceux qui tiennent

toujours leurs promesses et qui vont jusqu'au bout de leur tâche ; la douceur, ce n'est pas la qualité des inconstants et des faibles, mais celle des hommes et des femmes forts et énergiques, dont la force et l'énergie sont contrôlées ; la tempérance est maîtrise de soi, de sa langue, de ses pensées, de ses appétits et de ses passions.

Signalons juste que le fruit de l'Esprit a une origine surnaturelle, puisqu'il émane de l'Esprit de Dieu lui-même, mais que ce fruit se développe d'une manière naturelle, selon *Gal.6 :7-9* par ex. ; en effet, la croissance est liée à certaines conditions dont nous devons prendre la responsabilité, car **ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera toujours**. → Quand Paul parle de semer, il se réfère à l'ensemble de nos habitudes, de nos pensées, au style de notre vie et à son orientation, à notre discipline de vie. Ce terme recouvre nos fréquentations, nos amitiés, nos lectures, les films que nous voyons, les activités auxquelles nous consacrons nos loisirs, bref tout ce qui retient notre intérêt, absorbe notre énergie et domine nos pensées. Si nous semons mal, nous récolterons de mauvais fruits, si nous semons bien, nous récolterons de bons fruits, selon l'Esprit. Selon *Gal.6 :8*, la moisson de la chair, c'est la corruption, ce qui implique la décomposition, la désagrégation, la pourriture, la mort ! Que voulons-nous récolter ? (...)

Dans la culture des fruits, il y a d'abord la feuille, puis le bouton, puis la fleur, puis le fruit fécondé, sorte d'embryon encore dur, vert et sans attrait, **puis le gonflement**, la pulpe, la montée de la couleur, et **pour finir le fruit mûr et juteux de l'été**. C'est un processus naturel, progressif, lié aux circonstances. Ce qui est vrai des fruits du verger l'est aussi du fruit de l'Esprit. Le Saint-Esprit vient habiter une personne à sa nouvelle naissance, mais il met ensuite du temps, beaucoup de temps pour amener une personnalité chrétienne à sa maturité. Cette croissance dans le domaine spirituel, pour une personne, cela s'appelle en langage biblique 'la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur' (Hé.12 :14). → Ainsi, si l'origine est surnaturelle et la croissance naturelle, la maturation du chrétien est progressive.

→ **La seule personne qui a eu toutes les qualités du fruit de l'Esprit est notre Seigneur Jésus**. Nous les chrétiens, nous devons tendre vers cela, vers cette perfection, sachant que notre modèle est le Seigneur lui-même. Si nous l'avons accepté dans notre cœur, et si nous nous laissons remplir par l'Esprit, alors nous pourrions de plus en plus porter en nous ce fruit de l'Esprit.

< Le **v.26** - qui semble être presque hors sujet, car le v.25 pouvait être une conclusion plus forte à tout ce passage - **est peut-être là pour éviter que les chrétiens mûrs se vantent de leur maturité et ne deviennent orgueilleux** → à réfléchir pour nous aussi ! >

Galates 6

Versets 1-10

Versets 1-5

Dans les versets 1 à 5, Paul exhorte ses destinataires à reprendre le frère qui chute, tout en les exhortant à ne pas se condamner les uns les autres et à se croire supérieur les uns aux autres. En effet, au verset 1, il envisage la situation de quelqu'un qui commet une faute, « quelle qu'elle soit ». Dans ce cas, les spirituels doivent aider une telle personne « à se rétablir avec un esprit de douceur ». On pourrait être tenté de voir de l'ironie dans l'expression « les spirituels ». Mais je ne crois pas que le contexte le permette. Paul s'adresse certainement à ceux qui vivent et marchent par l'Esprit (5.25), et qui sont plus matures que d'autres chrétiens (voir 1 Co 3.1). C'est de leur responsabilité de reprendre celui qui chute. Mais l'objectif est clair : il s'agit de l'aider à se rétablir, pas de l'enfoncer plus bas. La manière aussi est très claire : c'est avec douceur (voir le fruit de l'Esprit en 5.22) et non comme un inquisiteur. Il ne faut pas se penser supérieur à l'autre parce qu'on est en train de l'aider à se rétablir. Les rôles pourraient très vite être inversés : « prends-garde à toi-même, de peur que, toi aussi, tu ne sois mis à l'épreuve ». Oublier devant la chute d'un autre que nous pourrions chuter nous aussi, c'est s'illusionner soi-même (v.3). Il faut reprendre l'autre dans sa faute, mais sans se croire important pour autant.

C'est donc une assistance mutuelle que les chrétiens doivent vivre ensemble (v.2). Les fardeaux du verset 2 ne sont certainement pas des fardeaux « économiques », mais plutôt des fardeaux « moraux, spirituels ». Le contexte, avec le verset 1, va dans ce sens. Dans ce cas, « porter les fardeaux les uns des autres » revient à se confesser ses péchés les uns aux autres, et à se soutenir dans la prière, afin que le Seigneur fortifie chacun dans ses propres lieux de tentation. Neil Cole, dans son livre *Une Bible, un café... des disciples*, propose de vivre ça en binôme ou trinôme, en se retrouvant une fois par semaine pour partager ensemble autour de la Bible, de ses « chutes » de la semaine et prier ensemble.

Voilà la manière d'accomplir la « loi du Christ », celle que le chrétien doit suivre (distincte de la loi de Moïse, que les Galates voulaient suivre, en se faisant circoncire).

Ce à quoi Paul appelle n'est pas non plus une humiliation de soi. Il est possible d'être fier de son œuvre (v.4). Mais c'est en l'examinant pour ce qu'elle est vraiment, devant Dieu, sans se comparer aux autres. « Car chacun portera sa propre charge ». La charge dont il est question ici ne peut pas être synonyme des fardeaux du verset 2, sinon Paul se contredirait. Le futur (« portera ») semble indiquer la perspective du jugement dernier. Que chacun examine (présent) son œuvre propre, avec la perspective du jugement dernier (futur). L'œuvre dont il est question ici est certainement toute la vie du chrétien, et pas une œuvre particulière.

Se comparer aux autres est un fléau psychologique et relationnel. Cela conduit certains à convoiter des responsabilités ou des tâches qui ne sont pas les leurs, et conduit d'autres à se dévaluer complètement. Selon Paul, la manière de s'examiner, c'est uniquement en envisageant le jugement de Dieu sur son œuvre, et non pas par comparaison.

Dans ces versets 1 à 5, Paul enseigne donc, de manière tout à fait fine, comment gérer entre nous les chutes et faiblesses des uns et des autres. Il faut éviter deux écueils : croire qu'être doux et ne pas se prendre pour quelqu'un d'important doit nous conduire à une tolérance molle, qui laisse les autres commettre des fautes sans rien dire. « Qui suis-je moi pour lui dire quelque chose ? ». Contre cet écueil Paul exhorte : « aidez-le à se rétablir » (v.1) ; « portez les

fardeaux les uns des autres » (v.2). Et deuxième écueil : croire que lorsqu'on est en situation de reprendre son frère, c'est qu'on est meilleur et plus important que lui. Contre cet écueil, Paul exhorte : « aidez-le à se rétablir, *avec un esprit de douceur* » (v.1) ; « celui qui se considère comme quelqu'un d'important, alors qu'il n'est rien, s'illusionne lui-même » (v.3). On tombe tous, selon nos personnalités, dans un écueil ou un autre. Apprenons à reconnaître quel écueil nous est plus facile, apprenons à discerner lorsque nous tombons dedans et à en sortir, avec l'aide de l'Esprit. Notre Église n'en sortira que plus belle, plus chaleureuse, plus bienveillante.

Verset 6

Le verset 6 est sans rapport ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit. Paul semble donner dans ce chapitre des indications concrètes pour la marche chrétienne des croyants de Galatie, en passant d'une idée à l'autre sans grand lien logique.

Paul affirme ici, comme il le fait ailleurs (1 Co 9.11-14 ; 1 Tm 5.17), le droit de ceux qui enseignent la Parole (les « catéchètes ») de recevoir de la part de ceux qu'ils enseignent (les « catéchumènes ») leurs moyens de subsistance. Les prédicateurs et docteurs reçoivent leurs salaires de leurs « étudiants ». Cette façon d'envisager les choses a des racines qui remontent jusque dans l'Ancien Testament. Les lévites, qui enseignaient la loi de Moïse au peuple, avaient par exemple le droit de se nourrir sur les sacrifices offerts par le reste du peuple (Lv 6.9, 19 ; Nb 18.8ss, 31 ; Dt 18.1-8).

Selon la Bible, il est donc normal et juste que le pasteur soit payé par l'Église pour son travail de transmission de la Parole sous toutes ses formes (prédications, études bibliques, accompagnement, préparation au baptême, etc.).

Versets 7-10

Dans ces versets Paul reprend le thème du jugement dernier, et l'exprime par l'image de la moisson. Jésus déjà avait utilisé cette image pour annoncer le jugement dernier (Mt 13.24-30, 36-43). Paul enseigne que l'on peut semer avec deux réalités différentes en vues : la chair et l'Esprit. Le fait que Paul ne redise pas « son propre esprit », comme il avait dit « sa propre chair » indique qu'il parle bien de l'Esprit de Dieu, et non de l'esprit de l'homme. Et la chair, qu'est-ce que c'est ? Lorsque Paul oppose la chair et l'Esprit, le mot « chair » ne désigne jamais le corps humain en tant que tel. Sinon, il faudrait alors considérer que la matière est mauvaise, et que les choses immatérielles sont bonnes (c'est ce qu'enseignait la spiritualité grecque de l'Antiquité ; et parfois ce que croit certains chrétiens). Or ce n'est pas du tout l'enseignement chrétien ! Le corps est destiné à la résurrection. Pour l'instant périssable, il est destiné à devenir impérissable (1 Co 15.53s). Et la matière fait partie de la bonne création de Dieu (Gn 1). Non, la chair, c'est l'être humain sans Dieu, ou l'homme livré à lui-même (la Semeur traduit d'ailleurs comme ça). Ainsi, celui qui sème pour l'être humain livré à lui-même récoltera la pourriture, puisque c'est ce à quoi est destiné l'être humain qui se veut indépendant de Dieu. Mais celui qui sème pour l'Esprit récolte les choses de l'Esprit : un trésor impérissable, la vie éternelle. « Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. » (Mt 6. 21)

Bien que la vie éternelle commence dès aujourd'hui, Paul envisage ici une réalité future. La récolte est un événement eschatologique, des derniers temps. Et effectivement notre salut sera complet seulement lors du retour de Jésus. La résurrection est peut-être en vue. Nos corps seront sauvés lorsque Jésus reviendra, pas avant. Nous attendons encore le salut de nos corps (Rm 8.23). Nous sommes sauvés, mais c'est en espérance.

Cette perspective du jugement est un moteur pour faire le bien dans sa vie quotidienne présente (v.9-10). « Ne nous laissons pas de faire le bien », « œuvrons pour le bien de tous ». Bien sûr, nous ne serons pas sauvés par nos propres mérites, mais le jugement portera bel et bien sur nos œuvres. Ainsi, comme le dit Paul plus haut, « si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit » (5.25). La grâce est exigeante, elle suscite une vie chrétienne où la persévérance est de mise. Notre marche quotidienne doit refléter ce qui anime notre vie, l'Esprit ou la chair.

Le bien que nous devons pratiquer est pour tous, pour toute l'humanité, et « en particulier pour la maison de la foi », c'est-à-dire pour l'Église. Le fait que Paul appelle l'Église « maison de la foi » montre aux Galates que ce qui unit les membres du peuple de Dieu, c'est la foi en Jésus-Christ, et pas la circoncision ou quoi que ce soit d'autre.

Il est intéressant de noter que dans la perspective de Paul, le jugement dernier, et donc la fin du monde, ne doit pas conduire les chrétiens à une attente de la fuite du monde, mais au contraire à un engagement dans le monde. Il ne s'agit pas de mépriser le monde, mais d'œuvrer pour son bien, et de le considérer comme le lieu où l'on sème pour la vie éternelle. C'est maintenant, « pendant que nous en avons l'occasion », qu'il nous faut œuvrer pour le bien de tous.

Versets 11-18

Ici on arrive à la dernière partie de la lettre, la signature épistolaire. Cela comprend une attestation épistolaire (v.11-17), et une salutation (v.18).

L'attestation épistolaire est écrite par la propre main de l'apôtre (v.11). Cela signifie que ce n'est pas Paul qui a écrit le reste de la lettre. C'était la pratique courante à l'époque. On dictait mot à mot la lettre à un secrétaire, ou même, si c'était quelqu'un en qui on avait confiance, on lui indiquait les grandes lignes et on le laissait écrire. Ce qui donne toute son importance à l'attestation épistolaire. Elle sert d'authentification. Paul résume le corps de la lettre, de sa propre main, pour indiquer qu'il en assume bien tout le contenu, et que c'est bien sous son autorité qu'elle a été écrite.

Que signifie que Paul écrive en gros caractères ? Plusieurs pensent que c'est en lien avec la maladie des yeux de l'apôtre (voir Ga 4.14-15). Il devait voir assez mal.

Paul résume donc toute l'intention de sa lettre. Il veut détourner les Galates des judaïsants. Ces derniers veulent contraindre les premiers à se faire circoncire. Paul met leurs mobiles en lumière. Ils fuient la persécution des Juifs (v.12), et peut-être même de l'empire Romain (le judaïsme était une religion autorisée, et le christianisme en tant que tel non ; il était donc intéressant de faire passer le christianisme pour un judaïsme). Et ils veulent se glorifier de l'humain et devant les humains. Pour l'apôtre, le seul sujet de fierté, c'est Jésus-Christ crucifié. Pierre Bonnard, commentateur : « Voilà, en dernier analyse, ce qui distingue la piété légaliste de la foi évangélique ; l'homme religieux met sa gloire, sa joie et son assurance dans la chair (c'est-à-dire en l'homme, avec ses infinies possibilités morales et religieuses) ; la foi, elle, met sa gloire, sa joie et son assurance en Jésus-Christ, et en Jésus-Christ crucifié. » Voilà pourquoi Paul a dû se battre si vivement contre cette tentation de se faire circoncire. Elle impliquait tout une orientation de vie incompatible avec l'Évangile.

À cause de la croix, l'apôtre ne peut plus vivre selon les éléments de ce monde (les principes humains), car le monde est crucifié pour lui (v.14). Jésus a posé le fondement, à la croix, de la

nouvelle création (v.15). Nous devons vivre de ce fondement. Or, face à ce fondement, la circoncision ou l'incirconcision ne compte pour rien.

Et de même, Paul est crucifié pour le monde. La foi, au travers du baptême, est une association à la mort de Christ (Rm 6). Le vieil homme a été crucifié.

Notre vie présente est fondée sur un acte fondamental passé (la croix de Jésus-Christ) et un événement fondamental futur (le jugement et l'achèvement de la nouvelle création par Dieu).

Au verset 16, on a l'impression que Paul a démarré sa bénédiction finale, mais il l'interrompt avec ces mots du verset 17. Paul sait bien le coût de placer sa gloire, sa fierté, en Jésus-Christ crucifié plutôt que dans la chair. Ce coût, c'est la souffrance et la persécution. Alors que les judaïsants échappent à la persécution par leurs attitudes et leur théologie, Paul, lui, porte sur son corps les marques de Jésus (v.17). C'est un signe visible de son appartenance au Christ. À l'époque, le mot grec « stigmata » (qui a donné stigmaté, et qui est utilisé au verset 17) désignait les tatouages ou marques au fer rouge sur un esclave qui rappelaient l'appartenance à un maître, ou sur un croyant pour l'appartenance à une divinité. La personne marquée est donc aussi sous la protection de son maître ou de sa divinité. L'apôtre appartient au Christ et ainsi le respect lui est dû.

Et enfin, s'achève la bénédiction finale avec le verset 18. Il faut encore dire un mot sur cette bénédiction commencée au verset 16. Paul utilise une formule assez classique pour saluer ses destinataires. On peut cependant se demander qui est visé par l'expression « Israël de Dieu ». Est-ce « tous ceux qui suivront cette règle » ? Ou est-ce en particulier les chrétiens d'origine juive ? Ou est-ce les Juifs ethniques, n'ayant pas encore forcément accepté Jésus ? Toutes ces options ont été défendues, et il faut avouer que ce n'est pas évident de trancher que à partir de ce verset. Comme d'habitude, lorsqu'un texte est trop compliqué, il faut l'interpréter à la lumière d'autres textes plus clairs. En l'occurrence, il faudrait retourner voir ce que Paul a déjà dit d'Israël dans sa lettre, aux chapitres 3 et 4, et ce qu'il développera encore dans sa lettre aux Romains, aux chapitres 9 à 11. Et je vous laisse tirer votre propre conclusion.

Je termine avec les mêmes mots que Paul : « Frères et sœurs, que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. » (Ga 6.18)